

Canal!

le journal de Pantin

Budget participatif
Seize lauréats

page 18

Dossier

**L'éducation,
parlons-en !**

page 6

SOIGNEZ-LES!
PROTEGEZ-NOUS!

SOIGNEZ-LES!
PROTEGEZ-NOUS!

SOIGNEZ-LES!
PROTEGEZ-NOUS!

Crise du crack

La colère!

page 4

DÉCOUVREZ LES PROJETS LAURÉATS !

3^{ÈME}
BUDGET

PARTICIPATIF



budgetparticipatif.pantin.fr

ÉDITO DU MAIRE

Face à l'immense mépris du gouvernement, notre détermination l'emportera

Qui sommes-nous donc pour être à ce point méprisés par l'État ? Qu'a-t-on fait pour n'avoir aucune réponse à nos questions posées au gouvernement ? Je ne cesse de me poser ces questions depuis que le vendredi 24 septembre, à 10 heures du matin, j'apprenais par un article du *Parisien* que le préfet de Police de Paris avait décidé d'évacuer les consommateurs de crack du jardin d'Éole (Paris 19^e) pour les installer square Forceval. Personne n'avait été consulté, ni moi, ni Karine Francllet, maire d'Aubervilliers, ni François Dagnaud, maire du 19^e, ni quiconque d'ailleurs à Paris. Cela fait maintenant plus d'un mois que les riverains des Quatre-Chemins à Aubervilliers, à Pantin, comme dans le 19^e arrondissement subissent cette prétendue « solution ». La décision s'appuyait sur le fait qu'il n'y aurait pas de « riverains directs » et qu'il s'agissait de mettre fin aux nuisances subies par les habitants proches de ce jardin parisien. Cela devait durer « quelques heures, quelques jours maximum » selon les mots du ministre de l'Intérieur à l'Assemblée nationale. Nous en sommes à plus d'un mois... Tout cela est donc entièrement faux et, autour du collectif 93 anti-crack, nous nous sommes mobilisés autour d'un seul mot d'ordre pour répondre à cette absurdité : « Soignez-les ! Protégez-nous ! »

Malgré nos manifestations, nos lettres, nos demandes de rendez-vous, nous n'avons eu aucun retour ! Les seules réponses ont été policières et judiciaires : trois organisateurs de la manifestation du 29 septembre ont été convoqués au commissariat, trois autres personnes qui voulaient marquer leur désaccord sur le « mur de la honte » font l'objet de poursuites judiciaires. Pendant ce temps, des dizaines de consommateurs de crack errent dans les rues, menacent, bousculent, agressent riverains et commerçants et ne sont toujours pas pris en charge médicalement et socialement par l'État dont c'est la responsabilité exclusive. C'est inacceptable ! Quel mépris ! Puisque le pouvoir exécutif ne nous répond que par la voie judiciaire, nous nous tournons, nous aussi, vers les tribunaux. Nous avons déposé une requête en référé afin que la décision de déplacement soit annulée, afin que ces usagers du crack soient soignés et que nous soyons protégés. Nous ne transigerons pas. Nous ne nous résignerons pas. Nous continuerons à nous mobiliser tant que nous n'obtiendrons pas gain de cause.



Mercredi 29 septembre, lors de la première manifestation.

Bertrand Kern,
maire de Pantin

SOMMAIRE

- 4> Crise du crack**
Les raisons de la colère
- 6> Dossier**
L'éducation dans tous ses états !
- 14> En quelques mots**
Mois sans tabac, 180 ans d'Esmod, braderie de la mode, fermeture des centres de vaccination et de dépistage, enquête sur la pratique du vélo, déneigement, locaux cherchent commerçants...
- 16> Seniors**
La Seigneurie fait peau neuve
- 17> Violences faites aux femmes**
10 jours pour dire « stop » !
- 18> Démocratie locale**
Seize lauréats pour la troisième édition du budget participatif
- 21> Conseil des jeunes**
11-15 ans : c'est le moment de se porter candidat
- 22> Jeunesse**
La Micro-Folie, un concentré de culture et de numérique
- 23> Art numérique**
Antoine Schmitt : le pixel, tout un art
- 24> En images**
Semaine bleue, foule hommage à Tonton David, Couléés pantinoises, 17-octobre 1961...
- 26> Halle sportive**
Les contours du bâtiment se dessinent
- 27> Aménagement**
91 nouveaux logements dans le quartier du Port
- 28> Espace public**
La dépollution du parc Diderot entre en phase active
Pour un cimetière mieux entretenu
Travaux imminents au square Montgolfier
Anciennes carrières : le comblement du sous-sol se poursuit
- 32> Spectacle vivant**
Laissez-vous posséder par le Munstrum Théâtre
Le retour de Kaori Ito et d'Africolor
- 33> Stand-up**
L'humour ravageur et solidaire de Festi'rire

CANAL 45, av. du Général-Leclerc, 93500 Pantin
Adresse postale : Mairie, 93507 Pantin CEDEX.
t 01 49 15 40 36. E-mail : canal@ville-pantin.fr
Directeur de la publication : Bertrand Kern.
Rédactrice en chef : Orlane Renou. Secrétaire de rédaction : Cécile Demars. Maquettistes : Bruno Chevreau, Priska Vigo. Rédacteurs : Pascale Decressac, Christophe Duthell, Frédéric Fuzier, Guillaume Gesret, Anne-Laure Lemancel, Hana Levy. Photographes : Sabrina Budon, Laetitia d'Aboville, Justine Davo, Toufik Oulmi, Élodie Ponsaud, Bénédicte Topuz.
Publicité : contacter la rédaction au 01 49 15 41 17.
Toute reproduction de texte, photo ou dessin est interdite, sauf accord écrit de la direction. Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

- 34> Peinture**
À la galerie Ropac, l'eau selon Alex Katz
- 35> Chanson**
Jody Sternberg, les hauts et les bas d'une voix d'or
- 36> Sport**
Tous au baby athlé !

Une décision absurde, honteuse et irresponsable !

Déplacement des toxicomanes square de La Villette : les raisons de la colère

Vendredi 24 septembre, le préfet de police de Paris et le ministre de l'Intérieur font évacuer – sans ménagement, ni concertation – 150 consommateurs de crack établis au sein des jardins d'Éole (XIX^e arrondissement de Paris) vers le square de La Villette, un espace vert situé au pied des Quatre-Chemins, au confluent des villes d'Aubervilliers, de Pantin et du XIX^e arrondissement de la capitale. Immédiatement, **les maires des trois villes concernées, mais aussi des élus de tous bords politiques et les habitants du secteur, dénoncent une décision à la fois absurde, honteuse et irresponsable qui ne règle pas le problème mais le déplace**, nie l'existence des 12 000 habitants des Quatre-Chemins et met en péril leur sécurité et celle des toxicomanes. Retour sur cette crise qui, à l'heure où nous bouclons, reste irrésolue. **Christophe Duthel**



Mercredi 13 octobre, une lettre signée par les élus (sur cette photo, Bertrand Kern, maire de Pantin, et Karine Francllet, maire d'Aubervilliers) et les habitants a été adressée au Premier ministre.

› Vendredi 24 septembre, 10.00 : le coup de force

Le réveil est brutal pour les habitants des Quatre-Chemins, directement impactés par la délocalisation forcée des consommateurs de crack vers le square de La Villette, situé à quelques mètres seulement de leurs logements. La nouvelle est tout aussi brutale pour les élus des trois villes concernées – Pantin, Aubervilliers et Paris – informés par la presse. « *Le ministre de l'Intérieur piétine les élus locaux et s'essuie les pieds sur la Seine-Saint-Denis. Il a opté pour la plus mauvaise solution : celle d'ajouter de la misère à la misère. Ce choix témoigne d'une véritable incompétence, il est tout simplement honteux !* », fustige immédiatement Bertrand Kern, maire de Pantin. Ses homologues partagent cet écœurement. Outre la « *désinvolture des représentants de l'État* », François Dagnaud, maire PS du XIX^e arrondissement, s'indigne de « *cette injustice supplémentaire faite aux habitants concernés. Pour le ministre et son préfet, nos concitoyens n'existent même pas* ». Karine Francllet, maire UDI d'Aubervilliers, renchérit : « *Les élus locaux auraient dû être concertés afin de trouver une réponse acceptable pour l'ensemble des parties (...). La Seine-Saint-Denis et ses habitants doivent être davantage considérés.* »

› Vendredi 24 septembre, 14.00 : la riposte s'organise

Dans leurs déclarations et communiqués, le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, et le préfet de Paris, Didier Lallemand, affirment, à plusieurs reprises, que cette zone



Tous les mercredis, élus et habitants se retrouvent devant le « mur de la honte » pour manifester, autour d'un mot d'ordre : « Soignez-les ! Protégez-nous ! »

est un « *secteur sans riverains aux abords immédiats* ». Mais que dire des 12 000 habitants du quartier des Quatre-Chemins, l'un des plus déshérités de France ? « *C'est du mépris social, enrage Dominique Gamard, membre du collectif SOS Quatre-Chemins. C'est d'autant plus insultant que ce quartier, dont tout le monde sait qu'il est en butte à de nombreuses difficultés, n'a pas besoin de cela !* »

Le mur construit à l'entrée du passage Forceval, soi-disant pour bloquer l'accès aux Quatre-Chemins alors qu'il suffit de le contourner pour rejoindre le quartier, ajoute au sentiment d'injustice. Rebaptisé « mur de la honte », il cristallise les mécontentements.

› Lundi 27 septembre : le Premier ministre alerté

Face à l'entêtement du ministre de l'Intérieur, qui réaffirme devant les députés qu'il n'y a pas d'habitants à proximité du square de La Villette, Karine Francllet et Bertrand Kern adressent une lettre au Premier ministre, Jean Castex, pour solliciter un rendez-vous et lui rappeler qu'une « *prise en charge médicale, sanitaire et sociale serait la seule solution valable pour cette population ballottée de lieux publics en lieux publics* ».

› Mardi 28 septembre : les députés et les sénateurs prennent le relais

La levée de boucliers dépasse largement les clivages géographiques et politiques habituels : 36 élus de Seine-Saint-Denis de tous bords écrivent au Premier ministre pour condamner d'une même voix le choix du gouvernement. Pour eux, cette décision consiste à « *déplacer le problème vers la Seine-Saint-Denis – comme c'est malheureusement trop souvent le cas – au plus grand mépris de ses habitants, qui ont tout autant droit à la sérénité que les autres.* »

› Mercredi 29 septembre : première manifestation

À l'initiative du collectif 93 Anti-Crack, constitué au début de cette crise, plusieurs centaines d'habitants et d'élus se réunissent rue Berthier, à Pantin, pour défiler jusqu'à La Villette et demander une nouvelle fois à l'État de prendre ses responsabilités en proposant aux consommateurs de crack une prise en charge médicale, sanitaire et sociale. « *Trois arrêts pris par le Conseil d'État ont réaffirmé que l'hébergement d'urgence des personnes majeures qui errent sur la voie publique et présentent des troubles médicaux, psychologiques ou psychiatriques est une compétence de l'État* », rappelle, ce jour-là, Bertrand Kern.

› Jeudi 30 septembre : la préfecture sort de son mutisme

Pour la première fois, une réunion rassemble, en visioconférence, les élus pantinois et albertvillariens, le préfet de

police, des députés et des sénateurs. Mais absolument rien n'en ressort. Ni information, ni décision, ni calendrier.

› Mercredi 6 octobre : deuxième manifestation

Un nouveau rassemblement est organisé face au « *mur de la honte* », côté Pantin, toujours en présence de nombreux riverains, désormais à bout de nerfs : les personnes dépendantes au crack vont et viennent dans les rues, identifiées comme de nouveaux points de vente. S'abritant là où elles le peuvent – dans les halls d'immeubles, dans les caves, dans les locaux poubelles, dans les voitures... –, elles causent de nombreux troubles à l'ordre public. Quant aux renforts policiers annoncés, ils n'existent tout simplement pas. « *Il est nécessaire que l'État, dont c'est le ressort exclusif, prenne des mesures d'urgence de mise à l'abri des usagers avec un soutien médical et social de long terme, mais aussi initie une mobilisation forte et déterminée contre les trafics de stupéfiants, et assure la sécurité dans l'espace public. Nous en appelons à ce titre au Premier ministre, seul à même de coordonner une action unifiée, et réitérons la demande d'audience restée sans réponse à ce jour* », rappellent, dans un communiqué de presse commun les maires de Pantin, d'Aubervilliers et du XIX^e arrondissement.

› Mercredi 13 octobre : tous à Matignon !

Trois semaines maintenant que la crise a débuté sans que rien ne bouge. L'État est toujours aux abonnés absents. Restés sans réponse à leur demande de rendez-vous avec le Premier ministre, élus et habitants convergent vers la place Vauban, située juste à côté de l'hôtel Matignon. Ils réitérent leur volonté d'être enfin reçus par Jean Castex et lui font remettre une lettre, signée sur place par les participants. Reste à voir s'ils seront cette fois entendus. Rien n'est moins sûr dans l'immédiat, l'État restant muet sur sa volonté d'assumer ses responsabilités. Le ministre de l'Intérieur a d'ailleurs tenté à plusieurs reprises, et sans avoir été recadré, d'imputer la responsabilité de cette crise aux trois collectivités.

Depuis le 29 septembre, les habitants des Quatre-Chemins, à bout de nerfs, sont mobilisés. Sur cette photo, Dominique Gamard, membre du collectif SOS Quatre-Chemins.



› Mercredi 20 octobre : la justice saisie

La situation, que Gérald Darmanin présentait le 28 septembre à l'Assemblée nationale comme temporaire, s'enlise et les

plaintes des riverains sont de plus en plus nombreuses. Alors, face à l'inaction des pouvoirs législatif et exécutif, les villes de Pantin et d'Aubervilliers décident de saisir la justice, déposant une requête en référé afin de faire annuler la décision de déplacement des consommateurs de crack.



L'éducation est l'affaire de tous !

La première édition des États généraux de l'éducation sera lancée samedi 20 novembre. Cette instance de dialogue rassemblera tous les acteurs de l'éducation – des enseignants aux parents, en passant par les animateurs et les associations –, mais aussi les habitants intéressés. L'objectif ? Faire émerger des propositions concrètes afin de transformer Pantin en terre d'excellence. En attendant l'ouverture des débats, tour d'horizon des initiatives mises en place par la ville dans ses écoles.

Dossier réalisé par Pascale Decressac, Frédéric Fuzier et Guillaume Gesret

Construction et entretien des bâtiments, gestion des cantines, achat de matériel pédagogique et de mobilier, embauche du personnel d'animation et de nettoyage, organisation des centres de loisirs et de vacances... Si la ville, propriétaire des écoles maternelles et élémentaires publiques, n'est pas responsable de l'enseignement prodigué dans ces établissements, elle joue un rôle central dans l'éducation des petits Pantinois.

À l'exception des enseignants et directeurs qui sont des fonctionnaires de l'Éducation nationale, c'est la commune qui emploie le personnel œuvrant au sein des écoles. Les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), les gardiens, les agents de restauration et de nettoyage, les animateurs qui interviennent dans les centres de loisirs

ou lors des Temps d'activités périscolaires (TAP) sont ainsi des employés municipaux.

Tous appelés à participer

Aujourd'hui, Pantin souhaite renforcer ses liens avec l'Éducation nationale et tous les acteurs éducatifs du territoire. C'est pourquoi seront lancés, le 20 novembre, les premiers États généraux de l'éducation. Cet événement au long cours, pensé comme une grande consultation citoyenne, a vocation à faire émerger des propositions destinées à enrichir les actions menées par la commune en matière d'enseignement pour, *in fine*, faire de Pantin une terre d'excellence. Tous les habitants, qu'ils soient parents ou non, qu'ils interviennent ou non dans le champ de l'éducation, pourront y participer. Concrètement, le troisième samedi de novembre, des ateliers participatifs,

co-animés par des experts, des élus et des agents de la ville, seront organisés. Ils permettront aux participants de proposer des grands thèmes, lesquels seront soumis au vote des habitants, enseignants, partenaires institutionnels ou associatifs et agents municipaux entre le 29 novembre et le 15 décembre. Les deux thèmes ayant recueilli le plus de voix seront retenus. Un troisième sera en outre sélectionné par la ville. Tous formeront la colonne vertébrale des rencontres qui suivront en 2022.

Des propositions novatrices

Car, après l'annonce des résultats en janvier, trois cycles d'événements participatifs s'enchaîneront, à raison d'une thématique déclinée par mois en février, avril et octobre. Expositions, conférences, ateliers, spectacles, concerts, projections de films... Tous les moyens seront bons

pour faire naître des idées novatrices. Loin des simples discours d'intention, ces États généraux de l'éducation visent donc bel et bien à aboutir à des projets concrets, dont certains pourraient être mis en œuvre dès la rentrée scolaire 2022.

● **Lancement des États généraux de l'éducation :** samedi 20 novembre, de 14.00 à 18.00. Collège Jean-Lolive, 34, rue Cartier-Bresson. Inscription jusqu'au 15 novembre à democratie@ville-pantin.fr ou par téléphone au ☎ 01 49 15 38 85. Préciser sa qualité (enseignant, représentant d'association, parent d'élève, habitant...).



LES GRANDS RENDEZ-VOUS DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION

- **Samedi 20 novembre 2021 :** Assemblée générale de lancement. À son issue, dix sous-thématiques sont retenues pour être soumises au vote.
- **Du lundi 29 novembre au mercredi 15 décembre 2021 :** choix, par vote électronique, de deux thématiques. Après la clôture du vote, la ville choisit une thématique supplémentaire.
- **Janvier 2022 :** Annonce des trois thématiques retenues pour être débattues en février, avril et novembre.
- **Février 2022 :** premier cycle de rendez-vous informationnels et événementiels en lien avec une thématique.
- **Avril 2022 :** deuxième cycle de rendez-vous informationnels et événementiels en lien avec une autre thématique.
- **Octobre 2022 :** troisième cycle de rendez-vous informationnels et événementiels en lien avec la dernière thématique.

3 QUESTIONS À...

Hervé Zantman,
adjoint au maire
délégué à la Vie scolaire



L'éducation est-elle une priorité pour Pantin ?

Hervé Zantman : Évidemment. Elle a d'ailleurs toujours été l'une de nos priorités. Elle est résolument dans l'ADN de notre ville, comme en témoignent l'investissement en matériel informatique depuis plusieurs années qui va être complété d'un plan numérique ambitieux, le Portail de l'action éducative et culturelle chaque année plus riche, le lancement, à la rentrée, de la Cité éducative des Quatre-Chemins, celui des États généraux de l'éducation ce mois-ci, ou encore l'élaboration, en 2022, du futur projet éducatif de territoire.

Notre souhait le plus cher est que chaque habitant, quel que soit son âge, son quartier ou sa situation sociale, puisse bien vivre à Pantin. Bien vivre, cela signifie bien grandir, bien apprendre, bien manger, bien s'orienter, être bien dans son environnement, dans son corps, dans sa tête... Ce sont d'ailleurs tous ces sujets que les États généraux de l'éducation aborderont.

Mais pourquoi lancer des États généraux de l'éducation ?

H. Z. : Nous souhaitons enrichir les actions menées par la ville et les acteurs de l'éducation afin de favoriser la co-éducation à tous les âges de la vie. Nous voulons ainsi inviter l'Éducation nationale, qui est notre partenaire institutionnel, et surtout impliquer les représentants des parents d'élèves, les familles, les centres de loisirs, les associations, les seniors, le monde de l'entreprise et, finalement, tous les habitants que la question intéresse et qui désirent apporter leur pierre à cet édifice collectif. Notre approche est vraiment transgénérationnelle. Nous pensons en effet que l'éducation ne s'arrête ni aux portes de la maison, ni à celles de l'école. L'idée est vraiment de bâtir l'action publique locale avec les habitants et d'atteindre rapidement des objectifs concrets qui seront mis en œuvre, autant que faire se peut, dès la rentrée scolaire 2022.

Impliquer des acteurs qui interviennent en dehors du champ de l'éducation, une nécessité ?

H.Z. : Oui, car nous aspirons tout simplement à davantage de transversalité et de cohérence entre les politiques publiques que nous menons en matière d'éducation, de culture, de sport, d'environnement... Cela permettra d'avoir une action plus riche, plus cohérente.

Cité éducative : c'est parti !

En juin, les Quatre-Chemins ont obtenu le label Cité éducative, 780 000 euros répartis sur trois ans. L'heure est maintenant à avec un seul objectif : la réussite de tous les enfants et jeunes

assorti d'une subvention de la mise en œuvre des projets, du quartier.



Le label Cité éducative a pour unique objectif la réussite des enfants des Quatre-Chemins.

2 60 000 euros par an pendant trois ans : c'est le montant versé à la Cité éducative des Quatre-Chemins. Ce dispositif vise à favoriser la réussite des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans, c'est-à-dire depuis leur plus jeune âge jusqu'à leur insertion professionnelle. Il unit la ville et l'État (Éducation nationale et préfecture) et implique tous les acteurs de la communauté éducative du quartier. L'axe prioritaire développé aux Quatre-Chemins est la santé dans ses composantes physique, mentale et sociale. L'accent sera ainsi mis sur les conduites à risques chez les 9-13 ans et sur la prévention des addictions chez les 16-25 ans. L'ensemble des

professionnels intervenant auprès des jeunes sera ainsi formé à ces questions.

Bilans imminents

Pour lever les premiers freins à l'apprentissage et prévenir les risques de décrochage scolaire, des bilans seront prochainement effectués au sein des classes de CP afin d'orienter au plus tôt les élèves présentant des difficultés vers des orthophonistes qui assureront leurs consultations sur le temps scolaire. L'accès à des psychologues et à des assistantes sociales sera également facilité. Le conseil médical en environnement se chargera de son côté d'identifier les risques de saturnisme, d'asthme ou d'autres pathologies liées à un habitat dégradé.

Passages en douceur

Autre axe développé : les passages d'un niveau à l'autre. Afin de rendre plus douces les transitions de la maternelle à l'élémentaire et du CM2 au collège, des projets de liaisons seront développés avec des intervenants culturels. L'association Studio Abi aidera ainsi les élèves de grande section à « se déguiser » en grands pour affronter le CP grâce à la magie des étoffes. De son côté, le collectif Voix machine organisera des ateliers de création sonore mêlant élèves de CM2 et de 6^e afin de mieux appréhender ce passage. Quant à la compagnie Myosotis, c'est par le théâtre qu'elle aidera les futurs collégiens à exorciser leurs peurs en montant une pièce rassemblant « petits » et « grands ».



La nouvelle école élémentaire Diderot sera livrée en 2023.

Écoles Diderot et du Port : livraisons confirmées en 2023

Même si, à Pantin, les effectifs des écoles maternelles et élémentaires sont en baisse depuis plusieurs années, la ville tient à accueillir ses futurs élèves dans les meilleures conditions possible grâce à la construction de deux nouveaux établissements, livrés d'ici deux ans.

Qu'on se le dise : Pantin est devenue, en quelques années, une cité qu'on n'a plus envie de quitter ! Et voilà qui explique la baisse du nombre d'élèves en primaire : les enfants nés à Pantin, ou arrivés très jeunes, grandissent et finissent en effet par désertir les bancs des écoles.

En dépit de cette nouvelle donne démographique, la ville s'est engagée à ouvrir deux nouveaux établissements scolaires, l'un en bordure du parc Diderot et l'autre dans le quartier du Port. Des chantiers qui, comme chacun le sait, ont pris beaucoup de retard. En cause ? Les défaillances des deux entreprises maîtres d'œuvre. L'une, en charge de l'édification de l'école du Port, a abandonné le chantier en laissant de nombreuses malfaçons. La seconde, qui s'était vu confier la construction de l'école située en lisière du parc Diderot, a été mise en liquidation judiciaire avant même le début des travaux. D'où la nécessité de relancer des appels d'offres, procédures toujours très longues, afin de désigner de nouveaux prestataires.

Bientôt, deux nouvelles écoles

Concrètement, la nouvelle école élémentaire Diderot sera livrée en avril 2023. Elle comprendra 12 classes, une cours de récréation de 1 430 m² faisant face au parc et un pôle restauration. Parallèlement, la maternelle attenante bénéficiera d'une rénovation thermique et esthétique complète, histoire de la mettre en conformité avec les normes environnementales en vigueur et en accord visuel avec sa grande sœur. Les travaux seront achevés pour la rentrée 2022.

L'école du Port viendra, de son côté, mettre une touche finale à l'édification du quartier du même nom. Ce groupe scolaire de 14 classes, comprenant six maternelles et huit élémentaires, abritera un centre de loisirs et un pôle restauration de 145 places, le tout sur un terrain de près de 3 000 m². Livraison prévue en décembre 2023. En attendant, les établissements scolaires existants n'auront aucun mal à accueillir tous les élèves sans avoir à jouer des coudes...

Et la cour devint jardin...

S'asseoir à l'ombre d'un arbre et prendre le frais en contemplant la nature qui s'éveille... Ce sera bientôt possible au sein des écoles Jean-Lolive et Édouard-Vaillant dont les cours de récréation s'apprêtent à devenir des cours jardin. Démarrage du projet ce mois-ci.

Un rectangle d'asphalte agrémenté de quelques marelles et de lignes blanches matérialisant un terrain de foot, où poussent parfois un arbre ou deux : voilà le portrait-robot de la cour d'école française. Lors des étés caniculaires, faute d'ombre et du fait du sol sombre, ces espaces dégagent une chaleur importante.

La solution pour remédier à cet état de fait appelé à se reproduire de plus en plus, dérèglement climatique oblige ? Transformer les cours bitumés en cours jardin. À Pantin, Jean-Lolive et Édouard-Vaillant, deux établissements contigus situés aux Quatre-Chemins, seront les premiers à bénéficier d'un tel traitement. En 2023-2024, c'est l'école Cachin qui renouera avec la nature et, en 2024, viendra le tour de l'école Cochenec. « Le premier objectif de la cour jardin est de verdir l'espace pour s'adapter au changement climatique en luttant contre les îlots de chaleur », explique Valentine Vuillermoz, directrice du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-Saint-Denis (CAUE 93), structure missionnée par la ville pour piloter le projet.



Les enfants directement impliqués

Ainsi repensées, les cours de récréation feront la part belle à la biodiversité, à l'ombre et à l'eau. En dehors des nombreux espaces végétalisés qui seront plantés, le sol sera débitumé et remplacé par des matériaux plus naturels et plus clairs, lesquels limiteront la rétention de chaleur lors des épisodes caniculaires.

« La cour jardin permet aussi de diversifier les occupations en faisant le pari de la nature et de l'égalité filles-garçons. Elle rend en effet possibles des activités dynamiques et d'autres plus calmes », précise la présidente du CAUE, avant de reprendre : « Ces espaces récréatifs seront imaginés par ceux qui les utiliseront : les enfants au premier chef, mais aussi les équipes éducatives et les parents. Pour cela, nous organiserons des ateliers dès ce mois-ci. »

Selon leur importance, les travaux de transformation des cours se dérouleront durant les étés 2022 et 2023, pour une livraison définitive en 2023. Afin de mener à bien ces projets – qui, les week-ends et durant les vacances scolaires, pourraient bénéficier à l'ensemble des habitants du quartier – la ville dispose d'un budget d'1,2 million d'euros.

En direct des assiettes

« Que ton aliment soit ta médecine », conseillait Hippocrate il y a 2 400 ans. Une recommandation dont la ville s'inspire au quotidien pour les 5 000 repas servis dans les cantines par le Syndicat intercommunal de restauration scolaire (Sivuresc qui regroupe Pantin et Le Blanc-Mesnil). Si la loi EGalim impose 20 % de produits issus de l'agriculture biologique dans les assiettes

des enfants, celles des petits Pantinois en contiennent 25,3 %. Mieux : 10,5 % des denrées sont labellisées AOP, IGP ou Label rouge... Quant au repas végétarien hebdomadaire, il fait la part belle aux légumes, fruits, céréales, légumineuses, œufs et autres produits laitiers. Conséquence : depuis trois ans, les achats durables sont en constante augmentation et la

ville souhaite qu'en 2022, ils soient majoritaires. La commune projette en outre de réduire les déchets générés dans les réfectoires en y améliorant le tri, en simplifiant les recettes pour mieux répondre aux goûts des enfants et en ajustant les grammages en fonction des âges. Elle y diminue enfin l'usage du plastique avec, pour objectif, de le supprimer totalement d'ici à 2025.

Rues rendues aux écoliers

La piétonnisation des abords de cinq écoles – Jean-Jaurès, Joliot-Curie, Joséphine-Baker, Liberté et Auray-Langevin – est, depuis le 4 octobre, une réalité quotidienne pour des centaines d'élèves et leurs parents. Reportage.



Au retour des vacances d'hiver, une nouvelle expérimentation de piétonnisation des abords d'autres écoles sera menée.

Il est 16h30. Tristan, l'un des deux agents de surveillance de la voie publique (ASVP) en poste ce mardi, installe la barrière qui va fermer provisoirement l'accès à la portion de la rue Charles-Auray où se situe l'entrée du groupe scolaire Auray-Langevin. Suite à l'expérimentation de piétonnisation menée au printemps dernier, la ville a en effet décidé de pérenniser le dispositif, en l'adaptant en fonction des réponses reçues à la faveur d'une consultation publique.

Si le système retenu à l'école Jean-Jaurès (Courtilières) est particulier (circulation limitée par un dispositif d'îlots en béton), il est identique pour les quatre autres établissements concernés. À leurs abords, la circulation est donc interdite aux véhicules de 8.25 à 8.55 et de 16.35 à 17.05, les lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire. « Cela se passe globalement bien, même s'il y a toujours quelques râleurs », note Tristan. Du côté des parents, il n'y a pas débat. « Il était urgent d'agir, atteste Sonia. Avant, c'était une catastrophe, les gens roulaient vite et se garaient n'importe comment. Même en habitant en face, je ne laissais pas mes enfants aller seuls à l'école. Maintenant, je suis rassurée. » Sentiment partagé par Sophie et sa petite Juliette, assise sur le siège enfant du vélo électrique de sa maman : « Les écoliers peuvent enfin se réapproprier un espace qui leur est dû ! »

17h05. Les enfants ont pris le chemin de la maison pour un goûter bien mérité. Quant à Tristan, il retire la barrière et donne rendez-vous aux familles le surlendemain.

Pour des écoles mieux isolées

Dans le cadre de son plan Climat air énergie territorial (PCAET), la ville poursuit son programme de rénovation thermique et énergétique de certains établissements scolaires.

Même si le planning, prévu à l'origine sur la période 2020-2025, a été perturbé par la crise sanitaire, les travaux ont repris, toujours avec un double objectif : garantir, été comme hiver, le confort thermique des élèves et du personnel enseignant, tout en réalisant de substantielles économies d'énergie. Dernier exemple en date : l'opération en cours au sein du groupe scolaire Auray-Langevin, dont toutes les fenêtres vont être remplacées par des baies à double vitrage équipées de stores et dont les luminaires fonctionneront bientôt au LED. Une mise en lumière écologique dont bénéficieront d'ailleurs, dès la fin de l'année, les écoles Joliot-Curie et Sadi-Carnot. En 2022, Marcel-Cachin profitera d'une isolation thermique par l'extérieur, tout comme l'IMP Louise-Michel qui, de surcroît, verra ses fenêtres changées.

En 2023, l'école Cochenec sera également dotée du double vitrage et la rénovation du groupe scolaire Auray-Langevin s'achèvera par l'isolation de ses combles.

À noter enfin que des audits de performance énergétique des bâtiments publics sont régulièrement menés par la ville et que les opérations de rénovation thermique dans les écoles s'enchaîneront jusqu'en 2025.

Apprendre autrement

Cette année encore, le Portail de l'action éducative et culturelle permet aux équipes des écoles primaires de proposer aux enfants des apprentissages moins académiques, mais tout aussi enrichissants. Revue de détails.

Fruit d'un partenariat entre la ville et l'Éducation nationale, le Portail de l'action éducative et culturelle à l'école est un vivier de projets. Cette année, il regroupe 97 propositions destinées à 253 classes. Théâtre, musique, danse, arts visuels, cinéma, philo, patrimoine, sciences, santé... Les enseignants des

L'abri-habit, un projet d'art plastique issu du Portail de l'action éducative et culturelle mené l'année dernière à l'école Sadi-Carnot.

écoles maternelles et élémentaires pantinoises peuvent y piocher à loisir. Les projets sont généralement suivis par un seul groupe, mais six sont proposés simultanément à deux classes d'une même école. Quatre initiatives, qui font partie du dispositif Parcours croisés, combinent, de leur côté, des interventions sur les temps scolaire et périscolaire.

Passerelles et passages

Deux nouveaux dispositifs font également leur apparition cette année. Les projets Passages mêlent grande section de crèche et petite section de maternelle et visent à favoriser la transition d'un univers à l'autre. Quant aux Petites passerelles, elles ont vocation à établir des liens entre l'école, les familles et le théâtre en rendant les enfants ambassadeurs du sixième art auprès de leurs parents. Une classe de grande section/CP de l'école Saint-Exupéry et une autre de CM2 de l'école Paul-Langevin s'impliquent ainsi dans ce projet construit en commun avec la salle de spectacle Paris-Villette. Les élèves de CM2 ont déjà visité le lieu et découvert son histoire, ses coulisses et ses métiers, puis couché sur papier leurs impressions. Ils ont ensuite accueilli en classe deux comédiens qui leur ont présenté leur pièce, avant qu'ils ne la découvrent sur scène. Début novembre, un philosophe interviendra pour parler non seulement de la représentation, mais aussi de la pratique théâtrale et de l'expression des émotions. Plus tard, un deuxième spectacle sera proposé aux élèves en dehors du temps scolaire. Et, pendant les vacances de printemps, ce seront les enfants qui emmèneront leurs parents au théâtre.



L'école buissonnière

Après une année d'interruption en raison de la crise sanitaire, les classes transplantées reprennent. Qu'elles soient rousses, vertes, blanches ou bleues, ces escapades permettent d'allier découvertes et apprentissages.

Pantin possède trois centres de vacances à Saint-Martin-d'Écublei (Orne), Saint-Denis d'Oléron (Charente-Maritime) et au Revard (Savoie). De quoi proposer aux élèves de primaire de tous les niveaux (à l'exception des petites sections de maternelle) de nombreuses classes découvertes. En octobre, deux groupes sont

déjà partis en Normandie. Cet hiver, 12 autres découvriront les joies de la glisse à la montagne. Au printemps, 12 à 14 classes se rendront à leur tour à Saint-Martin-d'Écublei. Enfin, deux partiront à la mer avant les grandes vacances. Chacune de ces classes transplantées, dont le tarif est ajusté en fonction du quotient fa-

miliaire, est l'occasion pour les élèves d'appréhender l'école différemment et d'ouvrir leurs horizons en mettant le sport, la nature et la culture au service des apprentissages. Cette école « hors les murs » permet en outre de développer la cohésion de groupe et l'autonomie des enfants.

Le mercredi, c'est permis !

Les enfants de Pantin ne vont plus à l'école le mercredi matin, mais ne sont pas désœuvrés pour autant. Entre les activités des centres de loisirs et l'offre proposée par l'École municipale d'initiation sportive (Emis), leurs journées sont bien remplies !



Pinceau à la main, la petite Ada se prend pour une street-artiste. Avec ses camarades du centre de loisirs des Gavroches, elle est en train de peindre une fresque murale représentant un dinosaure. « Le mercredi matin, on participe à l'atelier street-art avec notre animateur, explique la jeune fille de 9 ans et demi. C'est trop bien : nous avons rencontré les artistes qui ont embelli l'Îlot 27 et aujourd'hui on s'inspire de leurs œuvres. » La bonne humeur est palpable dans ce groupe qui réunit des élèves de CM1 et CM2 de l'école Sadi-Carnot. Isdrel, 9 ans également, ajoute : « J'adore le centre de loisirs. Je ne m'ennuie jamais. Ici, on s'amuse plus qu'à l'école. On peut parler avec les copains, jouer au Uno ou bien faire des matchs de ping-pong. » Ce matin-là, dix animateurs encadrent 115 enfants. « Depuis qu'il n'y a plus classe le mercredi matin, les effectifs ont plus que doublé aux Gavroches, remarque Sabrina Meghar, la directrice. Nous proposons des tas d'activités et chaque mercredi est différent. La semaine dernière, les enfants sont allés voir un spectacle de cirque au Cabaret Sauvage. Bientôt, nous les emmènerons au stade Ladoumègue et à une exposition à Little Villette. »

Mille enfants à l'EMIS

Mais les jeunes Pantinois peuvent également profiter des activités de l'Emis. L'école municipale d'initiation sportive, qui a récemment fêté ses 60 ans, accueille 1 000 enfants sur la seule journée du mercredi. Âgés de 4 à 12 ans, ils pratiquent une multitude de sports (judo, athlétisme, natation, rugby, basket, tennis, escrime...) sous le regard d'éducateurs diplômés. Cet après-midi-là, un groupe de huit fillettes de 6 ans suit un cours de gymnastique au gymnase Hasenfratz. Olivier, professeur d'EPS qui consacre ses mercredis à l'Emis, explique : « C'est un cadre formidable pour découvrir une activité physique. La ville fournit tout le matériel nécessaire et ouvre de nombreux créneaux dans les équipements sportifs pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions. » Dalila, une habitante du quartier, confirme : « L'Emis est une chance ! L'équipe est très compétente et les tarifs abordables car calculés en fonction du quotient familial. J'ai inscrit ma fille à la gym et mon fils a découvert le foot, le judo et la natation grâce à ce dispositif. »



QUESTION DIRECTE

Marc Langlade, conseiller municipal délégué aux Centres de loisirs



Le périscolaire, accessoire ou essentiel ?

« Le périscolaire, ce n'est pas de la garderie ! En dehors des temps de classe, il est en effet essentiel de proposer des animations qui permettent aux enfants de s'émanciper, de s'épanouir et d'apprendre autrement. Le retour à la semaine de quatre jours, l'an dernier, a rebattu les cartes. Nous avons toutefois choisi de maintenir les Temps d'activités périscolaires (TAP) pendant la pause méridienne car parents et enfants apprécient ces compléments à l'apprentissage académique. Le mercredi est par ailleurs de nouveau entièrement libéré. Cela nous permet d'émettre des propositions culturelles, sportives ou citoyennes sur une journée entière et de préparer des temps forts tout au long de l'année, à l'image d'actions sur les Droits de l'enfant ou du Printemps de la culture. Pour cela, les animateurs, mais aussi les associations locales, sont complètement mobilisés. Dans le cadre du Portail de l'action éducative et culturelle, les centres de loisirs sont en outre impliqués dans plusieurs parcours croisés en lien avec les écoles. Enfin, nous attachons beaucoup d'importance à l'accueil des enfants en situation de handicap et nous formons chaque année de nouveaux agents pour les accompagner. »

SANTÉ

À bas le tabac !



© iStock

Novembre, c'est le Mois sans tabac et l'occasion d'en finir avec l'addiction à la cigarette. Mais malgré la meilleure volonté du monde, il n'est pas toujours simple de décrocher. C'est pourquoi les trois centres municipaux de santé proposent, tout au long du mois, d'accompagner gratuitement les fumeurs souhaitant s'engager dans cette démarche et franchir l'étape – décisive – des premières semaines sans tabac.

Après le rendez-vous de prise de contact, les volontaires se verront remettre des dispositifs destinés à faciliter leur sevrage. Un suivi régulier sera ensuite assuré par un professionnel de santé et, au bout d'un mois, un bilan effectué.

- Si vous êtes intéressé, prenez rendez-vous pour une première consultation à l'accueil de vos centres municipaux de santé ou via [Doctolib.fr](https://doctolib.fr) (rechercher Mois sans tabac à Pantin).
- Retrouvez les adresses des centres municipaux de santé sur pratique.pantin.fr.

JEUNESSE

Tous pour la musique

Le pôle Jeunesse recherche des jeunes de 11 à 25 ans pour constituer une batucada. Cette formation, composée d'instruments à percussion, est destinée à se produire lors des événements festifs pantinois. Koffi Kouadio, intervenant musical, formera et entraînera gratuitement les volontaires. Une répétition aura lieu chaque semaine, le jeudi au sein des antennes jeunesse des Courtillères, des Quatre-Chemins et au Lab' et le vendredi à Hoche et dans le Haut-Pantin.

À noter que Koffi Kouadio souhaite également organiser des projets communs avec le collège Jean-Jaurès.

- Si vous souhaitez rejoindre la batucada des jeunes Pantinois, contactez Koffi Kouadio ou l'équipe d'animation des antennes jeunesse au ☎ 01 49 15 37 22.

JEUNESSE

Do you speak english ?

Les antennes jeunesse recherchent des personnes bilingues, ou ayant un très bon niveau dans la langue de Shakespeare, pour animer des ateliers d'anglais en direction des 11-17 ans. Il s'agit d'aider les adolescents à apprendre en s'amusant. Théâtre, jeux de société, chansons, films, jeux de rôle... Le champ des possibles est vaste car tous les moyens sont bons pour les faire progresser. Seule obligation : l'intégralité des séances, qui regroupent une quinzaine de jeunes, doivent se dérouler en anglais.

- Vous avez un niveau Bac+2 ou plus, êtes *fluent* et disponible un à trois soirs par semaine (les mardis, jeudis et/ou vendredis) de 17.00 à 19.00 ? Alors, envoyez votre candidature (CV + lettre de motivation) à recrutement@ville-pantin.fr.



DÉPLACEMENTS

Pratique du vélo à Pantin : donnez votre avis

La Fédération française des usagers de la bicyclette lance une enquête nationale destinée à mieux connaître la cyclabilité des villes afin de l'améliorer. Sécurité, confort, présence ou non de pistes cyclables, de services de location ou de réparation, facilité à rejoindre les territoires limitrophes... : après avoir sélectionné sa commune, l'internaute est questionné sur son usage du vélo, puis sur les points forts et faibles de la circulation et du stationnement. Plus les répondants seront nombreux, plus la ville concernée pourra revoir les aménagements et les services proposés aux cyclistes. À bon entendre...

- L'enquête est ouverte jusqu'au 30 novembre. Pour y répondre, rendez-vous sur <https://barometre.parlons-velo.fr/>

ÉCONOMIE

Commerçants : à vos projets !

La ville lance un appel à candidatures pour l'occupation d'une dizaine de locaux commerciaux. Ces cellules, situées en rez-de-chaussée d'immeubles neufs, brutes de béton, sont, pour la plupart, proposées à la location et vitrines posées. On les retrouve dans tous les quartiers. Commerces de bouche, épicerie, seconde main, culture et loisirs, tiers-lieux... : la commune, en lien avec les bailleurs sociaux et privés, a défini les activités attendues. Sont exclus les pharmacies, les agences immobilières, les échoppes de ventes en gros et de déstockage ou encore les services de téléphonie déjà bien représentés à Pantin.

- Les candidats sont invités à déposer leur projet avant le 31 décembre.
- Pour en savoir plus, contactez le pôle Commerce à commerce@ville-pantin.fr ou au ☎ 01 49 15 40 86.
- Pour déposer un dossier de candidature, le formulaire est à télécharger sur www.pantin.fr.
- Pour se faire accompagner gratuitement par Est Ensemble pour la création de son entreprise : Point d'accueil à la création d'entreprise (PACE). ☎ 01 79 64 53 89 ou entreprendre@est-ensemble.fr.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des ateliers très nature

Située avenue du Général-Leclerc (derrière l'ancien restaurant Courtepaille), la friche René.e propose des ateliers Coup de main tous les vendredis matin et un samedi par mois de 10.00 à 12.00 (prochain atelier le 6 novembre). Gratuits et ouverts à tous, ils sont dédiés à tous ceux, enfants compris, qui souhaitent participer à l'entretien des espaces cultivés. Par ailleurs, une vente de plantes produites sur place est proposée tous les samedis matin de 10.30 à 12.30.

- 11, avenue du Général-Leclerc. Pour s'inscrire aux ateliers, rendez-vous sur jagispourlanature.org/structure/pepins-production-0

180 ANS D'ESMOD

Attention, exposition exceptionnelle !

Une plongée dans le monde de la mode et son évolution : du 16 au 21 novembre, c'est ce que propose l'exposition Héritage et Patrimoine - 180 ans d'ateliers, présentée à la faveur des 180 ans d'Esmod. Avenue Jean-Lolive, vous découvrirez une collection exceptionnelle : une centaine de documents papier retraçant l'histoire de cette école de stylisme de renommée internationale et 80 mannequins vêtus de pièces rares jamais dévoilées au public.

- Du 16 au 21 novembre. 30, avenue Jean-Lolive. Gratuit

BRADERIE AIDES

Réservez votre shopping solidaire



Pour étoffer votre garde-robe, ou faire vos cadeaux de Noël, tout en réalisant une bonne action, rendez-vous aux Magasins généraux du 9 au 12 décembre pour La Grande Braderie de la mode organisée par l'association de lutte contre le Sida Aides. Sur une surface de vente de 800 m², vous pourrez dénicher les pépites des plus grandes marques (agnès b., Zadig & Voltaire, Balibaris, Isabel Marant...) à prix tout petits. L'intégralité du produit de ces ventes sera reversée à Aides. La jauge d'accueil restant limitée, vous êtes invité à réserver votre créneau de visite dès le 9 novembre contre la modique somme de 2 euros.

- Du 9 au 12 décembre de 10.00 à 18.00 aux Magasins généraux 1, rue de l'Ancien-Canal. Pour réserver son créneau en ligne : magasinsgeneraux.com. Plus d'infos : www.aides.org/braderie.

COVID-19

Ce qui change au 1^{er} novembre

Depuis le mois de septembre, il enregistrait une forte baisse de fréquentation due essentiellement à l'importante couverture vaccinale atteinte en France après l'instauration du pass sanitaire. De fait, le centre de vaccination du gymnase Baquet a cessé son activité dimanche 31 octobre. Le relais est dorénavant pris par les médecins, sage-femmes, infirmiers, pharmaciens et laborantins qui peuvent commander et administrer les sérums Moderna et Pfizer. Les centres municipaux de santé continuent par ailleurs de vacciner. À noter également que le centre de dépistage de la salle André-Breton a, lui aussi, fermé ses portes. Pour effectuer un test, il convient dorénavant de se rendre dans les pharmacies et les laboratoires de la ville.

- Adresse et horaires des centres municipaux de santé : pratique.pantin.fr. Depuis le 31 octobre, le standard et le site doctolib.fr, dédiés à la prise de rendez-vous pour la vaccination, ne fonctionnent plus.

ESPACE PUBLIC

Neige et verglas : gare aux chutes !

En cas d'importantes chutes de neige, un service d'astreinte du pôle Propreté est immédiatement mobilisé pour saler et sécuriser toutes les artères prioritaires. Toutefois, le déneigement des trottoirs longeant les domiciles et des voies piétonnes situées à l'intérieur des résidences relève de la responsabilité des riverains. Les mêmes obligations s'appliquent en cas de verglas. Alors, qu'elles soient propriétaires ou locataires, les personnes concernées doivent saupoudrer de sel ou de sable les portions de voirie dont elles ont la charge. Il est toutefois nécessaire de veiller à épargner les arbres auxquels cet épandage pourrait être fatal. Le sel et le sable se trouvent dans tous les magasins de bricolage. La ville organisera par ailleurs des distributions samedi 4 décembre, de 9.30 à 12.30, sur le marché de l'Église et, de 14.00 à 16.30, au square Éphémère (41, rue Denis-Papin).

La Seigneurie fait peau neuve Travaux tous azimuts à l'Ehpad

À La Seigneurie, le pavillon Jean-Lolive pourrait bientôt faire l'objet d'importants travaux de rénovation extérieure et en profiter pour accueillir un café solidaire. Ouvert sur la ville, celui-ci serait accessible non seulement aux résidents de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), mais aussi aux habitants du quartier.

Pascale Decressac



Ateliers mémoire, babyfoot, médiation animale... Les résidents participent à de nombreuses animations. En avril, ils ont créé un spectacle de théâtre d'ombres qui a attiré un public nombreux.

À La Seigneurie, les travaux battent leur plein. La rénovation de 74 chambres du pavillon Régnauld s'achèvera ainsi mi-décembre, mois durant lequel l'établissement sera entièrement connecté au Wifi. Commencera alors, pour une durée de trois ans, la réfection de l'accueil et des passerelles. D'importants travaux pourraient par ailleurs être program-

més en 2023 au niveau du pavillon Lolive. Érigé dans les années 70, celui-ci présente en effet des signes de vieillissement et est victime d'infiltrations.

Cette rénovation permettrait non seulement d'embellir le bâtiment, mais également d'en améliorer le confort, tout en y limitant la consommation énergétique. Le revêtement extérieur – actuellement blanc – prendrait des tons rougeoyants grâce à un bardage

isolant constitué de panneaux de résines thermodurcissables et de fibres de bois. Mais c'est aussi l'isolation dans son ensemble qui serait refaite avec, notamment, la pose de fenêtres à double-vitrage. Le système de climatisation serait en outre remplacé dans la salle à manger et la salle polyvalente. Et, dans tout l'établissement, un système d'éclairage LED pourrait faire progressivement son apparition.

Café solidaire

La Seigneurie ambitionne également de créer un café solidaire au rez-de-chaussée du pavillon. Accessible depuis la rue et d'une surface de 50 m², il accueillerait les habitants de l'Ehpad, comme les riverains en quête d'un espace convivial. « Il existe peu de lieux de vie ouverts à tous dans le quartier. Ce café solidaire pourrait ainsi devenir un endroit de socialisation intergénérationnelle pour les résidents, leur famille, les habitants ou encore les associations. Nous souhaitons rendre les résidents acteurs de ce lieu », conclut Édouard Prono, directeur de La Seigneurie.



Yvette et Christian, âgés respectivement de 72 et 73 ans et résidents de La Seigneurie où ils se sont rencontrés, se sont dit oui le 17 septembre. Félicitations aux heureux époux.

Toute une histoire...

C'est sur le domaine de 40 hectares acquis en 1781 par le comte de Sanois qu'est construite en 1893 la première Maison des vieillards de Pantin. Aujourd'hui, La Seigneurie, qui s'étale sur 7 960 m², est le plus important Ehpad de Seine-Saint-Denis. Ses trois pavillons peuvent accueillir 280 résidents et 240 agents y travaillent au quotidien. Bertrand Kern, le maire, est le président du conseil d'administration de cet établissement public intercommunal créé par un syndicat regroupant les communes de Pantin, du Pré-Saint-Gervais, des Lilas et de Bagnolet.

Dix jours valent mieux qu'un La lutte contre les brutalités sexistes s'intensifie

Cette année, ce n'est pas une mais dix journées que la ville consacre à la sensibilisation contre les violences faites aux femmes. Débats, exposition ou théâtre seront autant d'occasions de dire non aux brutalités sexistes. Pascale Decressac

Le 25 novembre est la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Un sujet d'une actualité toujours brûlante puisqu'en France, une femme est tuée tous les trois jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint. Au-delà de cette issue fatale, rares sont celles qui passent totalement à travers les mailles du filet de la violence dite ordinaire, laquelle se manifeste, par exemple, par le harcèlement de rue. « 100 % des femmes sont concernées ! », affirme même Hawa Touré, conseillère municipale déléguée à l'Égalité femmes-hommes et à la lutte contre les discriminations. Or, la violence – qu'elle soit physique, psychique, sexuelle, économique ou verbale – a d'importantes répercussions sur le quotidien et les comportements. Parmi elles, le manque de confiance en soi, la claustrophobie, l'agoraphobie, le développement de troubles psychologiques ou encore des difficultés dans l'éducation des enfants.

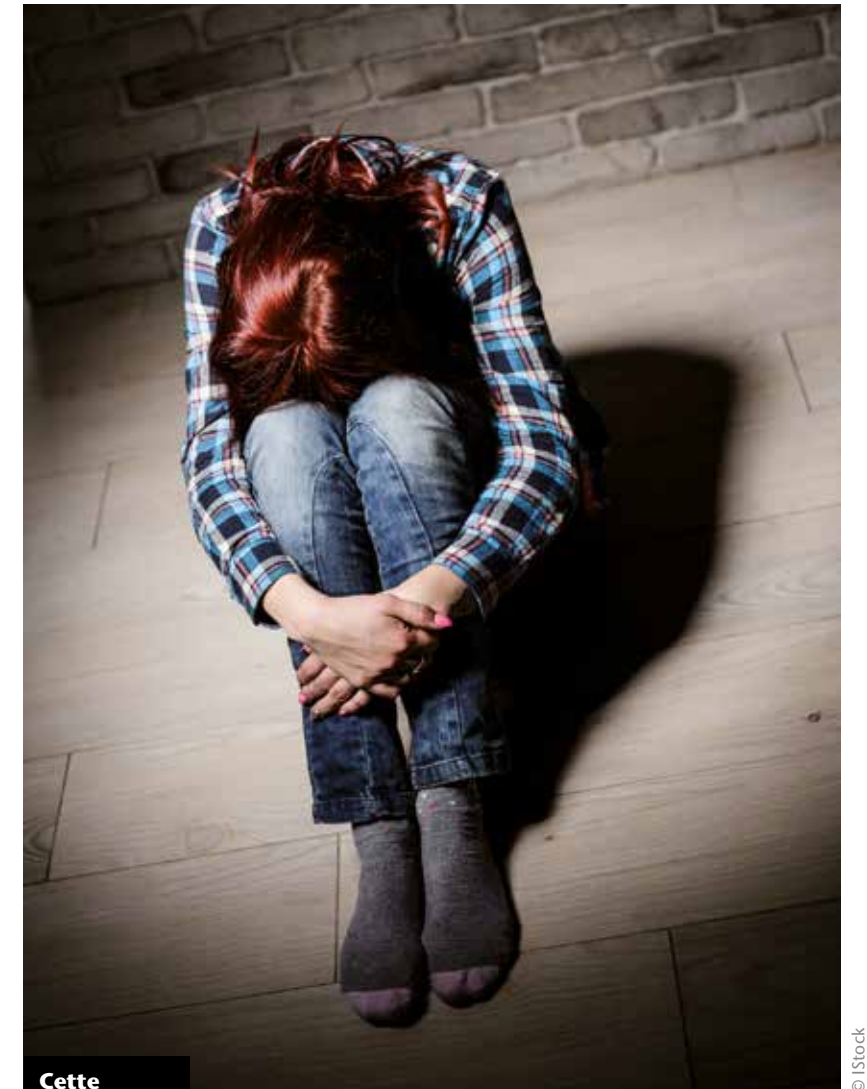
Rendez-vous le 25 novembre

Après un séminaire dédié aux professionnels, Pantin organise ainsi cette année de nombreuses animations sur ce thème. Samedi 25 novembre, l'hôtel de ville propose une conférence-débat ouverte à tous. Violence psychologique, précarité menstruelle, parentalité... tous les thèmes pourront y être abordés. Des représentants de la Maison des femmes de Saint-Denis y présenteront également leur structure. Destinée aux femmes en difficulté, elle rassemble des professionnels de la santé, du droit, de la police, de la justice et même des artistes et des sportifs. « Ce centre préfigure le projet que nous voulons réaliser sur le territoire », souligne Hawa Touré.

Le même jour, la salle Jacques-Brel accueillera la pièce *Belladonna*. Mettant en scène des habitantes de la ville incarnant le parcours d'une victime de violences, la représentation sera suivie d'un débat.

Un combat permanent

Parmi les autres temps forts proposés du 30 novembre au 3 décembre dans les différents quartiers, une exposition, une représentation de théâtre forum, un atelier de réflexologie, un *bootcamp* (séance d'entraînement physique) ou encore une soirée avec, en guise de droit d'entrée, un paquet de protections hygiéniques, lesquelles seront ensuite redistribuées dans les collèges de la ville. « Il ne faut pas attendre le 25 novembre ou le 8 mars pour parler des violences faites aux femmes », assure toutefois Hawa Touré. Ainsi, dès 2022, des



Cette année, la ville consacre dix journées à la lutte contre les violences faites aux femmes.

actions seront organisées tout au long de l'année, notamment un *bootcamp* dans un quartier différent chaque mois, des interventions dans les collèges, des cafés-débats ou encore des marches exploratoires... « La lutte contre les violences est une priorité politique », conclut l'élue.

- Découvrez tout le programme sur pantin.fr. Plus d'infos au ☎ 01 49 15 41 74.
- Si vous êtes victime de violences, vous pouvez contacter le commissariat de police (14, rue Cornet) 7j/7 au ☎ 01 41 83 45 00 ; le service social municipal en semaine au ☎ 01 49 15 41 56 ou, 7j/7, Violences femmes info au 3919.

Budget participatif : seize nouveaux lauréats

Rencontre avec six porteurs de projets satisfaits

Les résultats de la troisième édition du budget participatif ont été dévoilés samedi 16 octobre, dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville. Cette année, 162 projets ont été déposés dans les catégories Quartiers, Toute ville et Jeunesse en ville. Du 3 septembre au 3 octobre, 42 d'entre eux ont été soumis au vote. **Au terme du scrutin, qui a rassemblé 3 004 participants, 16 projets ont finalement été retenus.** Et maintenant, place à leur réalisation ! Pour cela, les lauréats se partageront une enveloppe de 600 000 euros, soit 100 000 euros de plus qu'en 2018 et 2019. **Guillaume Gesret**



📍 QUATRE-CHEMINS

Sur le chemin des écoliers...

Le projet de Laurence Mallet a recueilli 2 432 votes. Un record toutes éditions confondues ! Il faut dire que cette habitante, qui s'implique dans la vie des Quatre-Chemins – elle est bénévole auprès de deux associations – n'a pas ménagé ses efforts pour obtenir ce résultat ! « C'est la première fois que je portais un projet dans le cadre du budget participatif, j'y suis donc allée à fond. J'en ai parlé à tout le monde, au sein de ma résidence, à la chorale, à la sortie de l'école de ma petite-fille... » Laurence Mallet souhaite embellir le passage Honoré. Ce chemin réservé aux piétons, qui relie l'avenue Édouard-Vaillant au gymnase Léo-Lagrange, est très emprunté par les familles puisqu'il dessert deux établissements scolaires : Jean-Lolive et Édouard-Vaillant. « Comme aucune voiture ne circule dans ce passage, j'ai envie que les enfants puissent y jouer à la sortie de l'école. Mon idée est d'y installer des tables de ping-pong et de pique-nique, de tracer des jeux au sol et de prévoir des arbres brumisateurs pour rafraîchir les familles l'été. »

Embellissement du passage Honoré

➤ 2 432 votes ➤ Budget : 50 000 €



📍 ÉGLISE

À la pointe du végétal

La place de la Pointe, Sylvie Pichon y passe tous les jours. « J'habite juste à côté et j'aime cet endroit au bord du canal. Mais la place est trop minérale. Selon moi, il faut la végétaliser pour que ce lieu de vie devienne plus agréable. Mon projet consiste donc à y installer des plantes en pot qui apporteront de l'ombre et de la fraîcheur. J'imagine des tonnelles végétalisées avec des bancs... Mais je vais écouter les conseils avisés des jardiniers du pôle des Espaces verts de la ville pour savoir si cela est réalisable. »

Car Sylvie Pichon sait d'expérience – son mari a déjà été lauréat – qu'un projet du budget participatif se construit en concertation avec les agents municipaux. « Cette place accueille le Salon des associations et de nombreux événements festifs. Il y a donc des contraintes techniques à prendre en considération. Je m'attends ainsi à participer à des réunions pour définir la bonne stratégie. Comme je suis à la retraite, je pourrai me libérer ! »

Végétaliser la place de la Pointe

➤ 1 731 votes ➤ Budget : 70 000 €



📍 PETIT-PANTIN/LES LIMITES

Les radeaux de la biodiversité

Comment favoriser la biodiversité à Pantin ? Pour répondre à cette question, Pierre-Édouard Sabary, 34 ans, s'est souvenu des radeaux végétalisés mis en place, il y a deux ans, sur le canal Saint-Martin à Paris. Cette installation, qui ressemble à un jardin flottant, constitue un refuge pour les animaux et a même vu naître des bébés cygnes.

Pourvus de frayères (lieux de reproduction), ces verts esquifs ont également le mérite de favoriser la multiplication des poissons et d'étendre la végétation sous l'eau. « En installant ces radeaux au niveau des Magasins généraux, Pantin va faire un pas supplémentaire vers la transition écologique », se réjouit le trentenaire qui entend ainsi participer à l'émulation « verte » qu'il perçoit dans la commune. « Je vis dans cette ville depuis deux ans seulement et je suis déjà référent pour le composteur de la friche René.e. Je suis également membre de la société coopérative Électrons solaires. »

Des radeaux végétalisés sur le canal

➤ 1 116 votes ➤ Budget : 40 000 €



📍 QUATRE-CHEMINS

De la poésie sur le bitume

« Un peu de poésie n'a jamais fait de mal à personne ! », lance, avec un large sourire, Cheik Kanté. Ce porteur de projet de 29 ans propose d'installer, au fil des rues des Quatre-Chemins, des plaques où figureraient des extraits de poèmes issus du monde entier. « Pour effectuer la sélection, j'ai envie de consulter les Pantinois. Cette ville est une mosaïque de personnes qui viennent des quatre coins du monde. J'aimerais que les extraits choisis reflètent cette diversité et cette richesse. » Cet ancien danseur, devenu modéliste chez Christian Dior, connaît la puissance de l'art. « Quand je lis des vers d'Aimé Césaire par exemple, je me sens mieux. Je pense que la poésie peut faire du bien. Elle aide à décaler notre regard, à percevoir notre environnement d'une autre manière. »

De la poésie aux Quatre-Chemins

➤ 306 votes ➤ Budget : 10 000 €



JEUNESSE EN VILLE
Sur le terrain du sport

Jean-Philippe et Assia font équipe depuis qu'ils se sont mis en tête de réhabiliter le city-stade situé à côté du gymnase Léo-Lagrange. « Le terrain de foot et de basket est en mauvais état, il est dangereux et beaucoup s'y blessent », explique Assia. Cette jeune fille, âgée de 16 ans, se veut la porte-parole de ses amis qui ont pris l'habitude de se retrouver au « city », comme ils l'appellent, « pour jouer au foot ou simplement pour discuter ». Jean-Philippe, lui, fréquente le terrain depuis qu'il est tout petit pour jouer au ballon. « J'ai 38 ans et j'y rejoins toujours mes copains le dimanche pour disputer un match. Le city-stade est un lieu central aux Quatre-Chemins. Il mérite d'avoir un revêtement synthétique plus moderne. Ce projet répond à un besoin. » Pour obtenir les 1 184 votes qui ont placé leur projet en tête de la catégorie Jeunesse en ville, Jean-Philippe, vice-président de l'association 4Chem'1 Évolution, et Assia, très investie au sein de l'antenne jeunesse des Quatre-Chemins, ont su mobiliser leurs réseaux respectifs.

Un city pour les jeunes
 > 1 193 votes > Budget : 50 000 €



TOUTE VILLE

La tête dans les étoiles

C'est le benjamin de la troisième édition du budget participatif et... le champion de la catégorie Toute ville ! Du haut de ses neuf ans, Robin Noël propose de créer un petit observatoire astronomique dans le Haut-Pantin. On y trouverait une table d'orientation avec la cartographie des astres et du matériel d'observation accessible à tous. « J'aime regarder le ciel la nuit. Cet été, j'ai eu la chance de voir des étoiles filantes quand j'étais en vacances en Lozère. » À Pantin, le garçon passe de longues minutes à observer la lune de chez lui avec sa lunette astronomique et à percer les secrets de l'univers en parcourant les livres. Pour convaincre de la pertinence de son projet, Robin a combattu sa timidité en allant à la rencontre des habitants. « J'ai notamment fait la connaissance d'un passionné d'astronomie qui m'a proposé de visiter l'observatoire de la Sorbonne », se réjouit-il.

Observatoire astronomique de Pantin
 > 1 256 votes > Budget : 35 000 €

Les dix autres lauréats

CATÉGORIE QUARTIERS

- **Marie-Hoche**
Verdir et fleurir le carrefour Hoche, par Évelyne Hervieu
Premier projet de ce quartier > 655 votes > 60 000 €
- **Les Courtillières**
Réhabiliter le city-stade des Fonds d'Eaubonne, par Demba Drame et Amine Atmaniou
Premier projet de ce quartier > 1 162 votes > 70 000 €
- **Église**
La récolte pantinoise dans le parc Stalingrad, par Lorenzo Huchon > 962 votes > 8 000 €
- **Église**
Bancs connectés au city-stade de la rue Candale, par Zied Ettay > 818 votes > 12 000 €
- **Courtillières**
Musée à deux pas, par Rachida El Houbbi > 715 votes > 15 000 €
- **Église**
Ralentisseurs pour les vélos sur le quai, par l'association APEP > 577 votes > 15 000 €

CATÉGORIE TOUTE VILLE

- **Des petits arbres fruitiers dans tout Pantin**, par Christine Clin et Dominique Hammen > 918 votes > 60 000 €
- **Le sport pour tous, c'est ça l'inclusion !** par Emanuela Piccioni, Anaïs Eyraud et Sylvie Vitrac > 602 votes > 50 000 €
- **Encore plus de composteurs collectifs**, par Lucie Notin et Mélanie Gayet > 438 votes > 3 000 €

CATÉGORIE JEUNESSE EN VILLE

- **Espace basket au square du Cheval-Noir**, par Sylvie Onana N'Kada > 311 votes > 50 000 €

Conseil des jeunes : candidatez !

Les 11-15 ans ont jusqu'au 27 novembre pour déposer leur candidature afin de siéger au Conseil des jeunes, une instance participative qui a vocation à les représenter. P.D.



Après deux années chahutées par la crise sanitaire, le Conseil des jeunes se remet en marche. L'instance étant constituée de Pantinois âgés de 11 à 17 ans s'engageant pour une durée de deux ans, la limite d'âge au moment du démarrage du mandat est de 15 ans. Jusqu'à 30 membres pourront siéger au sein du Conseil, lequel sera composé d'autant de filles que de garçons. La période d'inscription court jusqu'au 27 novembre et l'installation est programmée courant décembre. À noter qu'un tirage au sort sera organisé si plus de 30 candidats se manifestent.

À l'école de la démocratie

Créé en 2007, le Conseil des jeunes Pantinois se réunit une fois par mois dans différents quartiers. Ces rencontres permettent à ses membres de s'exprimer, d'échanger et d'émettre des propositions pour améliorer le quotidien de leurs pairs. Les adolescents se familiariseront également avec les rouages de la démocratie, les enjeux des différentes élections et découvriront la citoyenneté à ses multiples échelles. Ils visiteront ainsi le bureau du maire, l'Assemblée nationale et le Sénat et seront ambassadeurs auprès de leurs semblables, via une restitution en fin d'année au sein des antennes jeunesse et au travers de podcasts montés avec des professionnels. Ils seront aussi mobilisés dans le cadre des diverses étapes du budget participatif.

- **Vous souhaitez siéger au Conseil des jeunes Pantinois ?** Alors, retournez sans plus attendre le bulletin ci-contre ou envoyez votre candidature à democratie@ville-pantin.fr en précisant vos nom, prénom et date de naissance. Date limite de candidature : samedi 27 novembre.

Conseil des Jeunes Pantinois
11 / 15 ans

J'ai envie de faire bouger ma ville, je candidate ! jusqu'au 27 novembre

Vous avez entre 11 et 15 ans ? Vous voulez devenir un citoyen actif et responsable ? C'est le moment de vous engager.

Je soussigné(e) Mme Mr Autre (cocher la correspondante)

Nom, prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____

Adresse : _____

Établissement scolaire pantinois ou association pantinoise fréquenté(e) (en cas d'adresse non pantinoise) : _____

Tél : _____

Mail : _____

déclare faire acte de candidature pour être membre du Conseil des Jeunes
 déclare vouloir être informé des réunions du Conseil des Jeunes

Signature : _____

Je soussigné(e) Mme Mr Père Mère Autre

Nom, prénom : _____

Responsable légal du jeune, autorise ce dernier à présenter sa candidature au Conseil des Jeunes. Je certifie l'exactitude des renseignements inscrits ci-dessus et autorise la ville à reproduire, diffuser et exploiter mon nom et mon image à titre gracieux sur tous les supports (actuels et à venir) d'information et de communication municipaux, sans limitation de durée.

Signature du responsable légal : _____

Bulletin à retourner

> Par courrier : Centre administratif - Pôle démocratie locale et interpellation citoyenne
 84-88, avenue du Général Leclerc 93 506 Pantin cedex

> En déposant le bulletin : dans votre maison de quartier ou votre antenne jeunesse

Vos données personnelles sont strictement réservées à l'usage de la ville de Pantin dans le cadre de la démocratie locale. Elles seront conservées pour une durée de deux ans. Vous pouvez demander la modification ou la suppression de vos données dans notre fichier par courrier au 84/88, av. du Général Leclerc 93500 Pantin en rappelant l'objet « actualisation de mes données - Conseil des Jeunes pantinois ».

participatif.pantin.fr **Information**
 01 49 15 38 88
 democratie@ville-pantin.fr

Concentré de numérique

La Micro-Folie s'empare des Quatre-Chemins

1 800 œuvres d'art issues des collections de 12 musées nationaux, un FabLab laissant grand ouvert le champ des possibles en matière de création numérique et des casques de réalité virtuelle pour explorer les merveilles du monde : **bienvenue à la Micro-Folie, un équipement culturel d'un genre nouveau en activité à Pantin depuis quelques mois.** *Pascale Decressac*

Initialement prévue en mars 2020, mais empêchée par la pandémie de Covid, l'inauguration de la Micro-Folie provisoire de Pantin aura finalement lieu en décembre, et ce, même si elle est en activité depuis plusieurs mois déjà. Au cœur de l'antenne jeunesse des Quatre-Chemins, le rouge annonce d'emblée la couleur, celle des fameuses Folies de La Villette. C'est que ces 26 constructions cubiques réparties au sein du parc éponyme ont fait des petits. Et l'un d'eux a atterri à Pantin. Baptisé Micro-Folie, l'endroit regorge de ressources et abrite un projet ambitieux. En mars, Didier Fusillier, président de La Villette, expliquait : « Les Micro-Folies ont été conçues pour donner accès à la culture et aux outils numériques à un public ne fréquentant pas les musées et FabLabs parisiens. Devant l'engouement suscité par ces structures, de nombreuses villes, dont Pantin, ont souhaité en accueillir une. »

Culture sous toutes les coutures

Particularité de la Micro-Folie locale ? « C'est la seule de France qui soit installée dans une structure jeunesse. Amener les publics de tous les âges à franchir les portes de cet équipement et les rapprocher par l'émotion culturelle est un choix politique », explique Élodie Salmon, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse. Rue Sainte-Marguerite, le public est en effet loin de se limiter aux 11-17 ans. « Nous recevons aussi bien des scolaires que des seniors ou des familles », assure Célia Galipaud, chargée de mission au sein de la structure. Intergénérationnel, le lieu a aussi vocation à accueillir les habitants de tous les quartiers de la ville, et même au-delà. La Micro-Folie s'articule autour de deux activités principales : un musée



Les casques de réalité virtuelle disponibles au 32, rue Sainte-Marguerite permettent d'explorer le monde en des voyages plus vrais que nature.

numérique et un FabLab. Le premier, situé au rez-de-chaussée, donne accès à 1 800 œuvres d'art issues de 12 musées nationaux. Le Louvre, le centre Pompidou et le musée d'Orsay bien sûr, mais aussi l'Opéra national de Paris ou encore la Philharmonie, située porte de Pantin.

À l'étage, direction le FabLab équipé d'ordinateurs dotés de logiciels de création, d'une imprimante 3D, d'une découpeuse et d'une machine à floquer t-shirts et sacs. En ce mercredi 29 septembre, Seckmar affiche un large sourire : « J'ai programmé un robot ». Aliya renchérit : « Moi, j'ai fait un porte-clés avec l'imprimante 3D. »

Réalité virtuelle

Outre ces outils numériques, les visiteurs peuvent également utili-

ser des casques de réalité virtuelle. « Nous avons un partenariat avec Arte qui nous fournit des documentaires sur l'histoire, les sciences et la nature. On peut par exemple voyager dans l'espace ou nager avec les requins », explique Célia Galipaud.

En 2024, un lieu flambant neuf dédié à cette Micro-Folie/antenne jeunesse verra le jour rue Denis-Papin. D'ici là, chacun peut goûter aux joies de ce concentré de culture et de création.

● **32, rue Sainte-Marguerite.** Accueil tout public le lundi de 14.00 à 19.00. Accueil des groupes (musée numérique à partir de 3 ans et jusqu'à 30 personnes et FabLab à partir de 8 ans) : sur réservation au ☎ 01 49 15 39 70 ou à microfolie@ville-pantin.fr.

Un pionnier dans la ville

L'art numérique est démocratique !

Depuis 25 ans, **Antoine Schmitt met l'art numérique à l'honneur en créant, avenue Jean-Lolive, des œuvres en mouvement, interactives ou génératives.** Rencontre.

Hana Levy

Sur l'écran géant de son ordinateur, des lignes s'évanouissent et rejailissent en une traînée de pixels lumineux, des carrés blancs explosent en avalanche sur un fond noir. Pour élaborer ses œuvres, Antoine Schmitt n'a besoin que d'un ordinateur et d'algorithmes. « La programmation est mon matériau artistique, un peu comme le pinceau, le pigment et le support le sont pour un peintre. » Si l'art numérique reste obscur pour le grand public et son procédé mystérieux, l'artiste-ingénieur-programmeur revendique « une création vivante, en mouvement avec des œuvres génératives, c'est-à-dire fabriquées en direct, ou interactives. Dans ce cas, le public les fait évoluer ».

Créer du lien avec le public

Son diplôme d'ingénieur en poche, il travaille, de 1991 à 1994, comme programmeur spécialisé en intelligence artificielle dans la Silicon Valley pour, entre autres, Apple. De retour en France en 1995, il troque son costume de cadre pour celui d'artiste numérique autodidacte.

Si ses œuvres, conçues pour être vues sur écran, sont régulièrement exposées à la galerie parisienne Charlot, ses installations investissent également l'architecture ou l'espace public. « Je préfère les œuvres collaboratives qui impliquent le public et permettent de créer du lien », précise-t-il. Ainsi, en 2013, à Saint-Denis, il invite les habitants à faire palpiter leur fenêtre, comme un grand pixel, en se connectant à son programme City Lights Orchestra.

Antoine Schmitt devant *Embush*, l'une de ses œuvres génératives conçue en 2015.



Côté spectacle vivant, il se mue en instrumentiste et chorégraphe d'images. Dans *Myselves*, la créature artificielle qu'il a programmée interagit avec une danseuse sur laquelle sont placés des capteurs corporels et optiques, dans un corps-à-corps humain-pixels.

Naissance d'un nouveau marché

Antoine Schmitt, qui s'applique à « créer des œuvres qui ne nécessitent pas de détenir les codes de l'art contemporain pour être appréciées », a trouvé, il y a six mois, une nouvelle plateforme de lancement pour rendre son art plus visible. Système d'achat émergent issu des crypto-monnaies, les NFT (pour *Non-Fungible Tokens*) représentent dorénavant un nouveau marché de l'art estimé à plus d'un milliard de dollars. Le collectionneur acquiert une sorte de certificat d'authenticité unique pour l'œuvre achetée en crypto-monnaie. « Plus que le propriétaire de l'œuvre, il devient celui de la signature numérique qui lui permettra ensuite de la revendre », détaille celui qui s'est lancé en avril et a vendu de la sorte une dizaine d'œuvres. Très peu chères (50€ en moyenne) et réalisées en 21 exemplaires, elles ressemblent davantage à des tirages. Alors, révolutionnaire ce nouveau débouché ? « Pour l'instant les NFT créent une rareté qui suscite engouement et spéculation. Espérons qu'ils deviennent aussi un outil de démocratisation de l'art numérique », conclut-il.

● Les NFT d'Antoine Schmitt sont disponibles sur la plateforme hicetnunc.xyz.
● Son spectacle *Atotal* est à découvrir samedi 27 novembre au Centquatre (5, rue Curial, Paris XIX^e).
● Son exposition *Être machines* est visible au Centre d'art Les Églises de Chelles (Esplanade de la Légion-d'Honneur) jusqu'au 7 novembre.
● Et pour en découvrir plus : www.antoineschmitt.com

Une Semaine bleue pleine d'énergie

Du 4 au 10 octobre, la première édition pantinoise de la Semaine bleue, événement national dédié aux seniors, a attiré plus d'une centaine de participants. Et les activités intergénérationnelles proposées ont remporté un franc succès ! Une cinquantaine de Pantinois de tous âges a ainsi participé, mercredi 6 octobre, à une marche solidaire suivie d'une projection du film *C'est quoi cette mamie ?* Le même jour, aînés et enfants ont également jardiné ensemble. De leurs côtés, le raid culturel à la découverte du patrimoine, les initiations au Tai chi et à la gym douce, ou encore le bal de clôture ont fait des émules. À l'année prochaine !



Vendredi 8 octobre, les trois centres municipaux de santé universitaires (CMSU) de Pantin, les premiers à être ainsi labellisés, ont reçu, par l'intermédiaire de Philippe Lebeau, conseiller municipal délégué à la Santé et au Handicap, le prix Jean-François Rey qui récompense les initiatives innovantes en matière de soin. Le jury a souligné les dynamiques multiples et les actions inédites engagées par les CMSU. Il a également félicité l'ensemble des équipes pour leur remarquable organisation pendant la première vague de la pandémie de Covid-19.

En février dernier, une grande voix du reggae français s'est tue. C'est donc pour rendre hommage à Tonton David, un ancien habitant des Courtillières, mais aussi à d'autres disparus du quartier, qu'un concert était organisé vendredi 1^{er} octobre salle Jacques-Brel.



Malgré la pluie battante, 370 coureurs ont pris le départ de la 41^e édition des Foulées pantinoises, dimanche 3 octobre. Bravo aux deux vainqueurs du 10 kilomètres : le Pantinois Michael Desplanques qui a bouclé la course en 31 minutes et 45 secondes et l'Éthiopienne Redeat Kasse qui a franchi la ligne d'arrivée seulement 39 minutes et 41 secondes après son départ.



Mardi 12 octobre, c'est sur la scène de la salle Jacques-Brel, et en présence de Charline Nicolas, adjointe au maire déléguée aux Cultures, aux Mémoires et aux Patrimoines, que la ville de Pantin a rendu hommage aux manifestants algériens torturés et tués le 17 octobre 1961. Offert aux Pantinois, le spectacle de hip hop *Les disparus* de la compagnie No MaD a redonné vie et corps aux victimes de la répression meurtrière perpétrée il y a 60 ans.



Au 28, rue Hoche, 106 logements sociaux du T2 au T5, mais aussi des commerces et un parking souterrain, seront livrés début 2022, étoffant l'offre locative à bas prix de la ville. Un chantier que Bertrand Kern, le maire, a visité, vendredi 15 octobre.






5/17 ans

Séjours hiver 2022

> Pré-inscription du 25 novembre au 8 décembre 2021

pantin.pratique.fr 

Direction de la Communication - novembre 2021




NOV. 2021

Les invités des marchés

Église	<p>jeu. 4, 11, 18, 25 Association Citoyen mitoyen en partenariat avec la Butinerie Atelier conserve solidaire & recyclage « pot commun »</p>
sam. 6	<p>Secours Populaire Petite restauration & présentation de la braderie</p>
sam. 6, 13, 20, 27	<p>Association Citoyen mitoyen Atelier conserve solidaire & recyclage « pot commun »</p>
Olympe de Gouges	<p>sam. 20 Association La Magiciuse Présentation d'ouvrages et dédicaces des artistes</p>
mer. 10	<p>Croix-Rouge insertion LogisCité Animation & sensibilisation aux écogestes</p>
dim. 21	<p>Association La Magiciuse Présentation d'ouvrages et dédicaces des artistes</p>



SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE

pantin.pratique.fr  Information 01 49 15 38 80

Direction de la Communication - novembre 2021

Le bâtiment prend forme

Performances sportives et écologiques au menu

L'atelier Ramdam vient de remporter le concours d'architecture lancé par la ville pour la conception de la future halle sportive Charles-Auray. **Son projet, qui fait cohabiter toutes les disciplines et présente une forte ambition écologique, a séduit le jury composé notamment de citoyens.** *Christophe Dutheil*



La halle sportive Charles-Auray sera dotée d'une promenade extérieure depuis laquelle le regard embrassera l'ensemble du site.

Sobre et naturel. Tels sont, dans les grandes lignes, les principales attentes exprimées par les habitants et les représentants du monde sportif vis-à-vis de la future halle sportive construite d'ici à 2024 rue Candale, en lisière du stade Charles-Auray. Et tels sont les principes qui ont guidé le cabinet Ramdam dans la conception des plans de ce nouvel équipement appelé à prendre place dans un cadre verdoyant, dont l'architecture faubourienne mêle immeubles et petites maisons individuelles. « L'idée, avec ce complexe semi-enterré de 3 900 mètres carrés, était de s'insérer de manière douce et respectueuse dans le paysage et le patrimoine arboré », explique Olivier Misischi, cofondateur de l'agence Ramdam. « Nous avons pour cela beaucoup travaillé sur les différences de niveaux, reprend l'architecte Franck Dibon, également cofondateur de l'entreprise. Une large promenade en bois offrira ainsi une vue panoramique sur l'ensemble du site et fera le lien entre les deux niveaux de terrains sportifs, la halle et la rue. Ce "deck" permettra aussi de créer des espaces extérieurs destinés à différents usages : entraînements, relaxation... Cela correspond à une attente exprimée par les habitants regroupés au sein du Comité de suivi. »

Ici, tous les sports cohabiteront

Pour l'intérieur de la halle sportive, les architectes ont privilégié « la co-visibilité entre les sports ». « Concrètement, les fans d'escalade passeront à côté du terrain semi-enterré de handball

et de basket pour rejoindre leur grande salle dédiée, tandis que ceux qui font de l'athlétisme ou du foot pourront voir l'intérieur des salles de boxe depuis leur espace de pratique », souligne Olivier Misischi.

À noter enfin que le bâtiment, qui sera principalement habillé de bardages en bois naturel, a été pensé pour répondre aux exigences de « cohérence durable » fixées par le plus haut niveau de la démarche Bâtiments durables franciliens (BDF). Cette cohérence sera mesurée à l'aune de ses performances environnementales, mais aussi via d'autres critères, comme l'insertion urbaine ou le respect du paysage. Un challenge supplémentaire pour les concepteurs. Et un point qui continuera d'être scruté de près par le Comité de suivi citoyen, associé durant toute la phase de construction.

Prochaines échéances

- **Fin 2021** : études sur certaines dispositions spatiales, sur la composition des salles et le choix des matériaux éco-sourcés.
- **Avril 2022** : dépôt du permis de construire.
- **Septembre 2022** : lancement d'un appel d'offres en vue de choisir les prestataires en charge de la construction (gros œuvre, menuiserie...) et de la signalétique.
- **Fin 2022** : démarrage du chantier.
- **2024** : livraison et ouverture.

Le quartier du Port s'étoffe

Bientôt 91 nouveaux logements

D'ici à 2024, **91 nouveaux logements sortiront de terre le long du canal.** Présentation. *P.D.*



Construit par Leclercq Associés, l'immeuble qui verra le jour sur l'ancien site d'Orange sera doté d'une ossature en bois. « Ce matériau permet une baisse de l'empreinte carbone, une bonne qualité d'isolation et de performance acoustique. Ses bienfaits sur la santé sont reconnus », affirme Julien Pemezec, président du directoire de Woodéum qui commercialise le bâtiment.

L'immeuble, qui prendra place à l'extrémité du quartier du Port, sera un bâtiment à énergie positive.

D'une surface plancher de 1 700 m², l'immeuble de 3 à 5 étages, agrémenté de balcons et de terrasses, donnera, d'un côté, sur le canal et, de l'autre, sur l'avenue Jean-Lolive. En son rez-de-chaussée, des commerces ; en son centre, un jardin. « Nous avons misé sur les extérieurs et la pénétration de la lumière en cœur d'îlot. Et, pour être en phase avec l'écriture faubourienne que l'on retrouve avenue Jean-Lolive, nous avons fragmenté le bâtiment », détaille Charles Gallet, architecte chez Leclercq Associés.

Logements sociaux et en accession maîtrisée

L'ensemble comprendra 91 appartements, du studio au 5 pièces, dont 30 % de logements sociaux. La commercialisation débutera en fin d'année pour un démarrage des travaux au premier trimestre 2022. En raison de la nécessité de démanteler certaines installations téléphoniques, deux ans de construction sont à prévoir. Les 41 logements en accession libre seront mis en vente à moins de 7 000 euros le mètre carré. Quant à ceux en accession maîtrisée (20 appartements), ils le seront à moins de 6 000 euros le mètre carré.

● **Plus d'infos :** www.woodeum.com

Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et Canal ont le plaisir vous offrir cette entrée gratuite*

Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis

#inseinesaintdenis sljplus.fr
mercredi 1^{er}... lundi 6 décembre 2021

* Valable pour 1 visite / 1 personne. Cette invitation est à découper et à présenter aux entrées situées rue Étienne Marcel : Portes A et B, sans passer par les caisses. Toute sortie est définitive.

Espace Paris-Est-Montreuil
128, rue de Paris à Montreuil

à Montreuil, dans toute la France, à la télé!



bellville 2021 © Chloé Croco



SALON DU LIVRE ET DE LA PRESSE JEUNESSE EN SEINE-SAINT-DENIS

www.seine-saint-denis.fr

SEINE-SAINT-DENIS LE DÉPARTEMENT

Ne peut être vendue / ne pas jeter sur la voie publique.



Les Magasins généraux, entrepôts de stockage dans les années 1950.



18^e | 19^e | 20^e siècle, la ville en vidéos

5 épisodes à voir et à partager

Direction de la Communication - © Service régional des Archives - Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France (CCIR) - octobre 2021

CIMETIÈRE

Un lieu plus accueillant Ville, concessionnaires : à chacun ses obligations

En marge d'importants travaux de rénovation qui se poursuivront jusqu'en 2024, **l'entretien courant et de petits aménagements permettent de rendre le cimetière historique de Pantin plus agréable.** Si la ville est responsable de la propreté des espaces communs, il revient aux concessionnaires de prendre soin des tombes de leurs défunts. *Pascale Decressac*

Créé en 1818, conformément à la loi napoléonienne du 12 juin 1804 obligeant les communes à installer des lieux de sépulture en dehors de leurs murs, le cimetière de Pantin s'étale sur 4 hectares en limite des Lilas et abrite 8 101 tombes, un carré militaire et deux monuments aux morts. Au 1, rue des Pommiers, un agent polyvalent technique se charge de l'accueil, de la surveillance et du petit entretien. En complément, depuis mai 2019, deux employés d'une entreprise privée interviennent quatre jours par semaine pour assurer le nettoyage des allées et contre-allées. Mais récemment, la ville a été alertée par plusieurs usagers se plaignant d'une végétation envahissante donnant une impression d'abandon. Un état des lieux a confirmé que 806 tombes étaient effectivement mal entretenues. Prendre soin des sépultures incombe aux concessionnaires, c'est-à-dire aux familles en ayant la jouissance. La ville a donc mis ces dernières en demeure de faire le nécessaire sous huit jours, comme le stipule le règlement. Si certains ont immédiatement réagi, nettoyant et désherbant leurs parcelles, la commune a mandaté, courant octobre, une entreprise pour intervenir au niveau des emplacements délaissés. Exceptionnellement, cette opération n'a pas été facturée. Mais les concessionnaires se sont toutefois vu rappeler leurs obligations, notamment l'interdiction de laisser la végétation envahir les tombes. Quant aux arbres et arbustes, ils ne doivent pas dépasser une hauteur de 1,50 m.

De nouveaux aménagements

Afin de faciliter l'entretien par les usagers, des aménagements sont prévus dès 2022. Parmi eux, l'acquisition de petits chariots qui permettront le transport des jardinières et des plantes ainsi que des arrosoirs déjà disponibles sur le site. Les poubelles



En 2019 et 2021, les premiers travaux ont permis de rénover les allées centrales et les contre-allées, rendues accessibles aux personnes à mobilité réduite. En 2022, un nouveau jardin du souvenir sera créé.

seront par ailleurs habillées et des bacs de tri permettant de recueillir les déchets verts mis en place. L'installation de composteurs est même à l'étude. Enfin, ce mois-ci, une benne sera mise à disposition afin de recueillir les déchets, plus importants en cette période de Toussaint durant laquelle le site connaît une hausse de sa fréquentation. Pour rappel, depuis 2019, le cimetière bénéficie d'importants travaux de rénovation qui se poursuivront jusqu'en 2024. La ville investit ainsi 4,8 millions d'euros pour lui donner une nouvelle jeunesse et réparer les dégâts causés par le temps.

- **Cimetière de Pantin** : 1, rue des Pommiers. Ouvert tous les jours. Du 1^{er} avril au 31 octobre de 8.00 à 18.00 et, du 1^{er} novembre au 31 mars, de 9.00 à 17.00. ☎ 01 49 15 39 20.
- **Pour tout renseignement ou démarche** (déclaration de décès, achat ou renouvellement de concession), s'adresser au pôle Population : ☎ 01 49 15 41 10.

ÉTAT CIVIL JUILLET AOÛT 2021

mariages

Jonathan SEMAL & Shivangi PATEL
Quentin DUBOIS & Annabel GAUDY
Choukri TOUKABRI & Leila BEN KHOUD
François MANENS & Kathryn HASKE
Romain GALLERON & Cynthia BELDINEAU
Luis MORENO VELEZ & Dey ARBELAEZ ROJAS
Rachid HAMMADI & Smina AZIZ

Sem RIAZI & Julie CARDINE
Jia CHANG & Wei HU
Sarrah DERRAZ & Walid HANI
Khaled ABUTAQIYA & Ismahan SAHNOUNE
Nordine OUNAS & Zahoua BOUGHIDENE
Aymen ZOUITER & Sarah WINGEN

décès

Marie-Françoise CHOCHOY Veuve COPÉ

naissances

BIZET ROBINET Émile, Jean, Serge
FAYE GONZALEZ Alma, Saly
DIALLO Ibrahima, Kalil
DJABER Jade
HAMLILI Zacharie, Elliott
BOUGASSA Aymen, Abdelmajid
BAMBA Aïcha
ABDALLAH Arya, Fatma
ASSIDI Lucas, Siraj
LÉDAN MORICE Aubin,
Frédéric, Norbert

KONATE Lyhanna, Josette,
Maimouna
CHAHINE LOPEZ Amaya, Sofia
KSAIMI Issa
COX AZEROT Neylann, Kimany
DIAWARA Iliasse
LEGRAND CARON Josepha
BICINI Anna, Jeanny, Suzanne
CASTRO Lena
COATANÉA KREICHER Iris, Abby, Lou
MAHMOUDI Hakim, Mohamed

ESPACES VERTS

Coup de frais pour le square Montgolfier



Pantin poursuit la rénovation de ses espaces verts avec le square Montgolfier, dont la remise à neuf et la sécurisation débuteront d'ici à la fin de l'année. L'occasion d'habiller toutes les passerelles en bois d'un revêtement anti-dérapant et de les doter de garde-corps. Suite à des remarques de riverains déplorant des intrusions nocturnes, des clôtures métalliques plus hautes – sur le modèle de celles qui ceignent le parc du 19-mars-1962 – se substitueront aux barrières existantes.

L'ensemble du parc sera en outre agrémenté de nouveaux massifs arbustifs et des plantations à feuillage géant y créeront une ambiance jungle. Dépaysement garanti, d'autant qu'un nouveau module de jeu en forme de dinosaure fera son apparition au sein de l'aire dédiée où le sol sera rénové. Et, pour supporter les futures chaleurs estivales tout en réalisant des économies d'eau, l'ancienne fontaine sera remplacée par des brumisateurs à déclenchement manuel. Ces travaux, dont le coût est estimé à 600 000 euros, dureront environ quatre mois et pourront, parfois, entraîner la fermeture partielle ou définitive du square.

ANCIENNES CARRIÈRES DE GYPSE

Sous-sol comblé, riverains rassurés !

Les travaux de comblement des anciennes carrières de gypse se poursuivent dans le sud de Pantin. L'objectif de ces injections de coulis de ciment, financées par la ville et le conseil départemental à hauteur de 3 millions d'euros ? Assurer la stabilité du sous-sol du domaine public.

Après la sécurisation, l'an dernier, du carrefour formé par les rues de la Convention, Marcelle et l'avenue Thalie, puis celle de la rue Candale prolongée, les travaux de comblement du sous-sol des voies de la Déportation et de la Résistance s'achèveront mi-novembre. Fin novembre, débuteront ceux de la portion de la rue Anatole-France située entre les rues Westermann et Cécile-Faguet. Une opération qui durera six mois. Quant à la dernière phase de cette campagne d'injections, elle commencera à la rentrée 2022 et concernera les rues des Pommiers et Candale.

ville de **Pantin**

ess France
Chambre Française de l'Économie Sociale et Solidaire

NOVEMBRE 2021

L'ESS AU CŒUR DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE



LES RENCONTRES DE **L'ESS**

AU RELAIS À PANTIN - 61, rue Victor Hugo

jeu. 18 nov. : 19h-20h
L'ESS ET LA LOGISTIQUE : LE DUO GAGNANT ?
sam. 27 nov. : 11h-18h
L'ALIMENTATION RESPONSABLE ET DURABLE
mar. 30 nov. : 18h30-19h30
LANCEMENT DE « TECH FOR LIFE HUB », l'incubateur d'initiatives entrepreneuriales.

Les Relais solidaires

pantin.fr



HIBANA

DES ESPACES DE VIE SINGULIERS

NOUVELLE RÉALISATION À PANTIN

Quai de l'Aisne



UNE RÉSIDENCE INTIMISTE DE 20 APPARTEMENTS, APAISÉE PAR UN ÎLOT DE FRAÎCHEUR

- Une adresse phare du Grand Paris : Quai de l'Aisne sur le canal
- Une fluidité des intérieurs : appartements de 3 et 4 pièces avec espaces extérieurs
- Une vie de quartier branchée : bars, restaurants, rues commerçantes, galerie d'art, programmations culturelles
- Une résidence ultra-connectée : métro ligne 5 et gare RER E à moins de 8 min.* à pied

La qualité et le design architectural : FRESH ARCHITECTURES - UN PARTENAIRE DE RENOM

En savoir plus :

01 78 81 01 00
WWW.HIBANA.IMMO

Danser avec les fantômes

Quand la scène exorcise les démons

De retour dans sa terre natale, Hélios, un jeune comédien, renoue avec son histoire. En redécouvrant les fantômes de son village, il apprivoise ceux de son enfance. **Les Possédés d'Ilfurth ? Un spectacle du Munstrum théâtre puissant et libérateur à découvrir les 23 et 24 novembre au théâtre du Fil de l'eau.** *Pascale Decressac*

Deux enfants habités par le diable : l'histoire a marqué l'imaginaire d'Hélios qui a grandi dans le village alsacien d'Ilfurth, berceau de ces possessions démoniaques. De retour chez lui à 25 ans, devenu comédien, il replonge dans ce récit folklorique. « *Ce spectacle parle de résilience, de pardon, de renaissance* », affirme Lionel Lingelser qui brosse, seul sur scène, une galerie de personnages hauts en couleurs. « *Les Possédés d'Ilfurth est une histoire de croyances, de transmission, de fantômes et de monstres qu'on imagine et qu'on apprivoise* », ajoute le comédien. Adeptes, au sein du Munstrum théâtre, d'univers visuels puissants, il laisse ici au vestiaire les costumes et les masques extravagants pour incarner, uniquement par la voix et le corps, les personnages les plus fantasques.

Un spectacle lumineux

Les Possédés d'Ilfurth est le fruit d'une collaboration avec l'auteur Yann Verbugh. « *J'ai été subjugué par son écriture intelligente, fine, lyrique et brute à la fois, qui touche droit au cœur. Quand je lui ai confié le soin d'écrire ce spectacle sur Joseph et Thiébaud Burner, les possédés de 1865, il m'a dit qu'il fallait qu'à travers eux, je me raconte aussi* », explique le comédien. Les personnages des deux enfants se mêlent ainsi au jeune Hélios, avatar de Lionel Lingelser, également victime d'une possession sans griffes ni queue fourchue. Une possession de chair et d'os pas moins terrifiante avec son cortège de fantômes capables de hanter un esprit à vie, voire de traverser les générations.

Malgré la noirceur apparente du sujet, *Les Possédés d'Ilfurth* reste un spectacle lumineux. Lionel Lingelser en est d'ailleurs convaincu : « *Les monstres sont le miroir de ceux que l'on porte en nous. Il ne s'agit plus de lutter contre, mais de danser avec.* »

● **Les Possédés d'Ilfurth** : mardi 23 et mercredi 24 novembre, 20.00. Théâtre du Fil de l'eau. Réservation : sortir.pantin.fr ou ☎ 01 49 15 41 70.



Pour découvrir *Les Possédés d'Ilfurth*, le comédien Lionel Lingelser délivre un seul conseil : « *Venir avec ses oreilles d'adulte et son cœur d'enfant.* »

© Claudius Pan

EN NOVEMBRE ÉGALEMENT

› Le retour de Kaori Ito

Chorégraphe en résidence à Pantin, Kaori Ito présente ce mois-ci deux de ses créations. Le 13, c'est à un périple corporel à la croisée des cultures, des langues et des peurs que le spectateur est invité. Les répétitions de cette représentation jeune public, baptisée *Le Monde à l'envers*, se sont déroulées, l'année dernière, avec des écoliers de la ville. Le 16, c'est avec les morts que les danseurs de *Chers* ont rendez-vous. Dans ce voyage avec les fantômes, on dit au revoir aux défunts et pardon aux vivants.

● **Le Monde à l'envers** : samedi 13 novembre, 16.00, salle Jacques-Brel, 42, avenue Édouard-Vaillant.

● **Chers** : mardi 16 novembre, 20.00, salle Jacques-Brel, 42, avenue Édouard-Vaillant.

Réservation : sortir.pantin.fr ou ☎ 01 49 15 41 70.

› Africolor sort le grand jeu

Samedi 27 novembre, *Africolor* revient. Pour l'occasion, la rappeuse franco-sénégalaise Poundo propose *We are more*, un voyage qui vous mènera à Paris, Dakar et New York. Et, en deuxième partie de soirée, embarquez pour *Lova Lova*, une virée musicale entre rock et musique traditionnelle congolaise.

● **Festival Africolor** : samedi 27 novembre, 20.30, salle Jacques-Brel, 42, avenue Édouard-Vaillant.

Réservation : sortir.pantin.fr ou ☎ 01 49 15 41 70.

Pour le meilleur et pour le rire

Festi'rire a l'humour solidaire

Samedi 20 novembre, les organisateurs de Festi'rire réuniront, salle Jacques-Brel, une jolie brochette d'humoristes. En quelques années à peine, cette soirée, dont une partie des recettes est reversée à une association caritative locale, est devenue une escale prisée des stand-uppers. On vous explique pourquoi. *Guillaume Gesret*

Quel est le point commun entre Paul Mirabel, Redouane Bougheraba, Djimo, Fadily Camara et Douilly ? Ces comiques sont tous passés par la salle Jacques-Brel avant de devenir des vedettes. Et la liste des artistes programmés lors des précédentes éditions de Festi'rire fait la fierté des organisateurs. « *Nous avons reçu du beau monde, atteste Brahim Camara, chef d'orchestre de la soirée. Les participants nous disent qu'ils apprécient le public de Pantin et l'ambiance de cette soirée. Du coup, Festi'rire a une bonne image dans le petit milieu du stand-up.* »

Le meilleur des publics

Lancé en 2013 par une bande de copains qui officient sous la bannière de l'association Pour une vie meilleure, Festi'rire vise tout simplement à offrir un moment de convivialité aux habitants. « *Samedi 20 novembre, le temps d'une soirée, on oublie la Covid et on vient rigoler de bon cœur ! On est contents : on a réussi à boucler une belle programmation.* » Et Brahim Camara d'ajouter : « *L'humour a le mérite de fédérer des publics très différents. Dans une même salle, on arrive à rassembler des jeunes, des familles et des seniors qui viennent de tous les quartiers.* » L'humoriste John Sulo, qui se produit actuellement au Point-Virgule et qui a participé à Festi'rire il y a trois ans, confirme : « *À Pantin, j'apprécie la mixité des spectateurs. Quand je les regarde, je vois la France que j'aime. Pour moi, c'est essentiel de jouer en dehors de Paris, de retrouver un public qui ne paye pas 40 euros pour assister à un spectacle d'humour.* »

Détecter les talents de demain

Aujourd'hui, le comique est devenu le parrain du show. À ce titre, il anime, durant les vacances d'été et d'automne, des stages de stand-up dans les antennes jeunesse des Quatre-Chemins et Hoche. « *Certains adolescents sont très drôles, ils ont la tchatche. Mais écrire des blagues et les raconter sur une scène demande de la technique et de l'entraînement. Je suis là pour leur montrer des trucs et leur donner le goût du spectacle* », explique-t-il. De son côté,

Demandez le programme !

- › Jason Brockers qui appartient à la bande du Jamel Comedy club.
- › Farid Chamekh qui a assuré la première partie d'un spectacle de Jamel Debbouze.
- › Hugo tout seul qui s'est fait connaître sur YouTube.
- › Sofia Belabess, jeune espoir de l'humour hexagonal.
- › Abder qui se produit souvent à Paris.



Brahim Camara ne s'en cache pas : « *Mon plus grand plaisir serait de participer à l'éclosion d'un humoriste pantinois. Pour l'instant, une vingtaine de jeunes ont suivi les stages. Le but est de conduire les meilleurs vers la scène d'un club parisien de stand-up.* »

Très impliquée dans la vie locale, l'équipe de Festi'rire a en outre pris l'habitude de reverser une partie de la recette de la soirée à une association caritative, en l'occurrence cette année Têtes grêlées qui organise des maraudes sur le territoire.

● **Samedi 20 novembre à 19.00.** Salle Jacques-Brel, 42, avenue Édouard-Vaillant. Tarif : 10 euros, pas de prévente.

L'eau révélée

Les paysages aquatiques d'Alex Katz

Jusqu'au 20 novembre, la galerie Thaddaeus Ropac présente l'exposition **Mondes flottants qui rassemble une cinquantaine de tableaux d'Alex Katz, liés par le thème de l'eau.** L'occasion de redécouvrir cet artiste américain majeur, à la croisée du *pop art* et de la peinture figurative. *Anne-Laure Lemancel*

Il y a, au mur, des peintures monumentales de couleurs d'où transparaissent une évidente sérénité, des jeux de lumières, des paysages zen, entre réalités tangibles et douces rêveries... Des œuvres belles comme des haïkus, simples et sophistiquées, fortes et fragiles. Avec, pour point commun, l'élément aquatique : de l'eau brisée par des vagues, de l'eau ridée, de l'eau paisible sur laquelle s'accrochent des nuages où jouent d'imaginaires rayons de soleil.

Ainsi, Alex Katz, 94 ans, s'inscrit-il dans une longue tradition de peintres, à commencer par les impressionnistes, qui firent de l'élément aquatique et des lumières qui s'y emmêlent l'une de leur matière première. Pour autant, l'artiste américain, auquel la galerie Thaddaeus Ropac rend aujourd'hui hommage après avoir organisé une rétrospective de ses portraits il y a sept ans, occupe une place à part dans l'histoire de l'art, comme l'explique le commissaire de l'exposition, Éric de Chassey, également directeur de l'Institut national d'histoire de l'art : « Alex Katz, contemporain de Lichtenstein, a été un précurseur du *pop art* dans sa manière d'interroger le quotidien, de fixer ses créations sur des toiles monu-



People, une huile sur toile de lin (320 x 243 cm), peinte par Alex Katz en 2013.

mentales à l'aide de grands aplats, de gestes amples... Mais très vite, il s'est distingué de ce courant en s'intéressant à des genres plus traditionnels comme le paysage et le portrait. »

Un génie unique et fascinant

Relativement ignoré jusqu'alors par la France, qui le considérait comme

trop « américain », Alex Katz présente pourtant un génie unique et fascinant. « Ses observations immensément précises de ce qui l'entoure repoussent ses sujets, pourtant très concrets, vers l'abstraction, argumente Éric de Chassey. Il va saisir une ombre, une variation de lumière... Autant de détails auxquels l'on ne prête pas d'habitude attention. »

En partenariat avec l'artiste, le commissaire a choisi la thématique de l'exposition : l'eau donc, révélée au travers d'une cinquantaine de toiles produites entre 1989 et 2020. Quant au titre, Mondes flottants, il coulait de source. « Je trouve qu'il définit bien Katz : sa vision du monde toujours mouvante, entre des univers très concrets et une part insaisissable qui échappe au temps. »

Et voici peut-être pourquoi la tranquillité et l'émotion nous submergent face aux tableaux du nonagénaire. Sûrement aussi parce que le peintre américain, magnifiquement mis à l'honneur, s'impose ici comme un grand artiste.

Artwork © 2013 Alex Katz. Photography © 2014 Paul Takeuchi

● **Mondes flottants :** jusqu'au 20 novembre, galerie Thaddaeus Ropac, 69, avenue du Général-Leclerc. Gratuit. Plus d'infos : ☎ 01 55 89 01 10 ou www.ropac.net

Corde sensible

Les hauts et les bas de Jody

Ancienne chanteuse de la formation trip-hop Morcheeba, **Jody Sternberg vit de et pour la musique. Mais le parcours d'un artiste n'est pas un long fleuve tranquille, surtout en temps de pandémie.** Si la crise du Covid a stoppé net tous ses projets, la Pantinoise a trouvé auprès du BAAM93 le soutien nécessaire pour poursuivre sa route musicale. *Pascale Decressac*

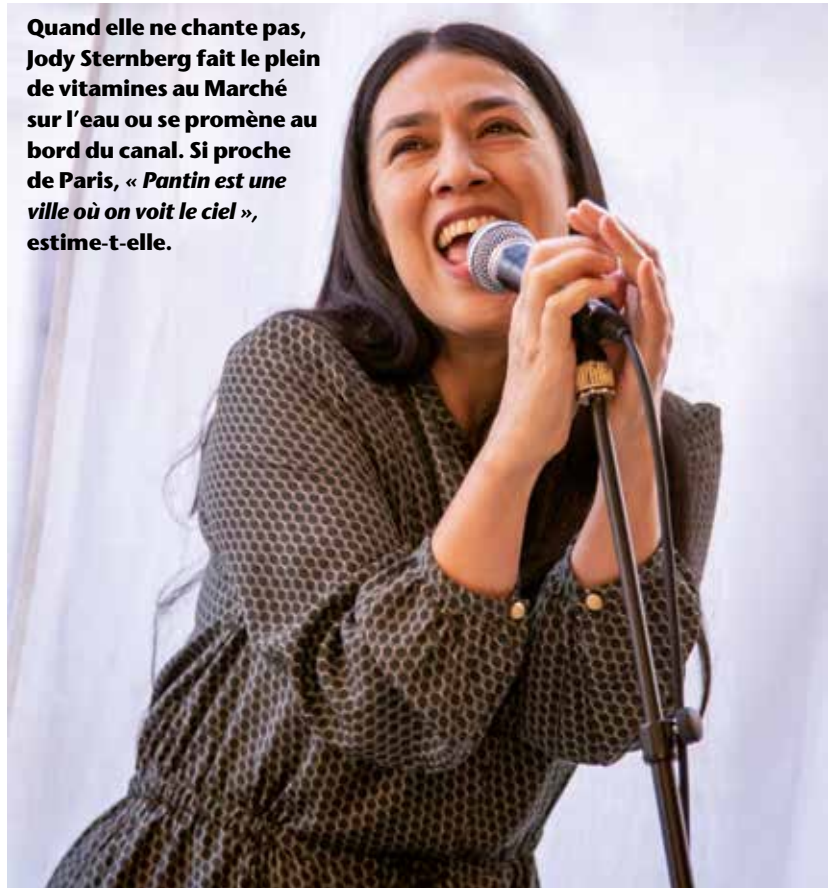
Sa voix veloutée est comme une caresse et ses cordes vocales constituent son bien le plus précieux. Jody Sternberg a l'art de les faire vibrer... et nous avec. Née en Australie, la chanteuse découvre la musique en autodidacte avant d'étudier le saxophone au Berklee College of Music de Boston (États-Unis). Mais c'est la France, « sa langue, sa culture, sa gastronomie » qui la font rêver. Elle s'y installe donc dans les années 1990, période où elle délaisse le saxophone pour le chant. « J'ai beaucoup joué et chanté dans le métro. J'adorais ça », confesse-t-elle. Au fil des ans, évoluant entre jazz, pop, trip-hop et électro-folk, elle collabore avec de nombreux artistes, à l'image de The Marathonians ou d'Arthur H. En 2005 et 2006, alors chanteuse principale du groupe Morcheeba, elle interprète *Wonders Never Cease*, le single de l'album *Antidote* qui la mène tout droit en tournée mondiale. En 2011, son rêve le plus cher se réalise lorsqu'elle enregistre un disque intime avec Alain Jean-Marie, l'un des plus grands pianistes de jazz français.

Un accompagnement précieux

À l'instar de sa voix qui monte et descend au gré des mélodies, le parcours de Jody est fait de hauts et de bas. « En 2013, je suis rentrée en Australie pour des raisons familiales. Quand je suis revenue en France en 2020, je me suis installée à Pantin pour entreprendre des projets. Mais tout a été stoppé par la Covid. » Confrontée à d'importantes difficultés financières, elle rencontre alors une assistante sociale qui la met en relation avec le Bureau d'accompagnement artistique mobile 93 (BAAM93). L'association, qui œuvre pour l'insertion professionnelle des créatifs, aide Jody à faire le bilan de ses compétences et de ses intentions. Elle suit également une formation de voix off et crée son propre label musical. BAAM93 se charge enfin de faire sa promotion. « Nous disposons d'un catalogue et démarchons toutes les villes de France », explique Jean-Michel Soopraven, son directeur. Cet accompagnement a remobilisé Jody qui, aujourd'hui, multiplie les projets et les concerts, notamment à Pantin où elle joue régulièrement au Bistrot du marché. Et, avec Alain Jean-Marie, elle forme un duo irrésistible.

● **Jody Sternberg se produira mercredi 1^{er} décembre, à 19.00, au Grand comptoir d'Anvers (2, place d'Anvers, Paris 9).**
● Pour en savoir plus sur l'artiste : jodysternberg.com

Quand elle ne chante pas, Jody Sternberg fait le plein de vitamines au Marché sur l'eau ou se promène au bord du canal. Si proche de Paris, « Pantin est une ville où on voit le ciel », estime-t-elle.



ZOOM SUR...

Le BAAM93

Créé en 2005 par des intermittents du spectacle regroupés au sein de La Métis (LM Company), le Bureau d'accompagnement artistique mobile 93 (BAAM93) œuvre à l'insertion professionnelle. En lien avec Pôle emploi, l'association accompagne gratuitement les créatifs de Seine-Saint-Denis bénéficiaires du RSA, qu'ils soient comédiens, musiciens, danseurs, plasticiens ou techniciens audiovisuels. La structure leur permet d'évaluer leurs besoins, de développer leur réseau, de décrocher des auditions ou des contrats, de se former, de communiquer... « Le but est qu'ils arrivent à vivre de leur art », souligne Jean-Michel Soopraven, son directeur. Et ça marche puisque le BAAM93 enregistre un taux de réussite de 85 % parmi les artistes qu'il suit !

● Pour profiter de l'accompagnement du BAAM93 : www.lmcompany.fr ou ☎ 01 42 77 39 42.

Graines de champions

Des petits athlètes débordant d'énergie

Tous les dimanches, les petits Pantinois peuvent s'adonner aux joies de l'athlétisme. **Le club multisports (CMS) de la ville a en effet ouvert une section baby athlé qui accueille les enfants à partir de quatre ans.** Bonne nouvelle : des places sont encore disponibles.

Pascale Decressac

Assis sur les bancs du gymnase, les parents regardent leur progéniture rejoindre Fathi, leur entraîneur. Après de petits tours de chauffe, puis des pas chassés agrémentés de quelques éclats de rire, un calme olympien gagne le groupe quand vient la séance d'échauffement des articulations. Chevilles, genoux, bassin, épaules, coude, cou. Les voilà fin prêts pour la suite des exercices !

Séances adaptées

Naomé, 4 ans, est un peu impressionnée. « *C'est sa première séance aujourd'hui* », explique Sylvie, sa maman, elle-même inscrite à la section athlétisme adultes du CMS. Cette activité lui semblait adaptée à sa fille qui débordait d'énergie. « *J'aime bien sauter* », confirme la fillette en bondissant d'un socle en bois disposé sur un parcours de motricité. Anselme, 4 ans également, est rassuré par la présence de sa copine Blanche, déjà inscrite l'an dernier. « *Moi, j'aime le saut en longueur* », affirme la demoiselle qui n'a pu suivre que trois cours en 2020 en raison de l'interruption due à la crise sanitaire. « *Elle aime aussi se mesurer aux autres en course* », précise Sassia, sa mère, ravie de la variété des activités proposées. « *Il n'y a pas de temps morts* », constate-t-elle. Un rythme qui convient parfaitement à Augustin et Noah, 5 ans, et à Chloé, 6 ans, qui préfère l'athlétisme au baby tennis qu'elle a testé pendant deux ans. « *Elle aimait courir mais n'était pas à l'aise avec la raquette* », explique José, son papa.

Cours ludiques

Dans le gymnase, Fathi passe d'une activité à l'autre pour conserver



Courses, lancers, sauts... Dès 4 ans, les enfants peuvent se familiariser à l'athlétisme.

l'intérêt de ses jeunes élèves. Sportif passionné, il est professeur d'EPS au collège quand il n'entraîne pas les jeunes du CMS le soir et le week-end. Habitué aux enfants, il doit toutefois composer avec cette tranche d'âge particulière. « *La difficulté est de maintenir leur attention. On ne dépasse donc jamais trois quarts d'heure d'entraînement* », précise-t-il. 45 minutes intenses qui sont l'occasion de se dépenser, de se challenger, de se socialiser et de découvrir des disciplines qu'ils approfondiront peut-être dans quelques années.

Au menu ce dimanche : saut sur un tapis depuis un tremplin, course de relais et lancer de balle en reproduisant le geste qui leur permettra, plus tard, de propulser à plusieurs mètres un javelot ou un vortex. « *Pour les ini-*

tier au saut, à la course et au lancer, on fait beaucoup d'exercices de motricité, de coordination et d'équilibre, toujours de manière ludique », explique le coach qui espère évidemment que certains de ces tout jeunes athlètes grossiront les rangs du club, à l'image de Clément, Hélène et Anna, âgés de 16 à 18 ans, qui sont venus donner un coup de main à l'issue de leur entraînement au stade Charles-Auray. Ce terrain, les enfants le découvriront au printemps. En attendant, ils sont à l'abri dans le gymnase de l'école Saint-Joseph.

● **Le cours de baby athlé a lieu le dimanche de 12.30 à 13.30 au gymnase Saint-Joseph (4, rue Nicot). Plus d'infos sur www.cmspantin.fr ou au ☎ 01 48 10 05 19.**

Le maire et les adjoint(e)s



Bertrand Kern
Maire.
Conseiller métropolitain et territorial.
☎ 01 49 15 45 86



Mathieu Monot
1^{er} adjoint
Développement urbain durable, Écoquartiers, Innovation par la commande publique, Démocratie locale. Conseiller territorial. Conseiller départemental de Seine-Saint-Denis.
☎ 01 49 15 45 86



Mirjam Rudin
Nature en ville, Déplacements, Espaces publics et Espaces verts.
☎ 01 49 15 39 38



Hervé Zantman
Vie scolaire.
☎ 01 49 15 39 59



Nadine Castillou
Enfances, Jeunesse et Parentalité.
☎ 01 49 15 39 59



Salim Didane
Développement territorial, Emploi, Formation et Économie sociale et solidaire.
☎ 01 49 15 39 38



Leïla Slimane
Vie des quartiers, Politique de la ville et Vie associative.
☎ 01 49 15 41 75



Vincent Loiseau
Quartier des Courtilières et Stratégie financière.
Conseiller territorial.
☎ 01 49 15 45 86



Emma Gonzalez-Suarez
Logement.
☎ 01 49 15 41 75



Rida Bennedjima
Ville numérique, Relations avec les usagers et Temps dans la ville.
☎ 01 49 15 39 59



Méline Pelé
Quartiers Mairie-Hoche, Église, Petit-Pantin/ Les Limites.
☎ 01 49 15 45 86



François Birbès
Quartier des Quatre-Chemins
Conseiller territorial délégué à la Lutte contre l'habitat indigne.
☎ 01 49 15 45 86



Françoise Kern
Tranquillité publique et Sérénité urbaine
Conseillère territoriale.
☎ 01 49 15 41 75



Serge Ferretti
Bâtiments et Équipements municipaux et Sobriété énergétique.
☎ 01 49 15 39 38



Charline Nicolas
Cultures, Mémoires et Patrimoines.
☎ 01 49 15 41 75



Bruno Carrère
Actions sociales et solidaires.
☎ 01 49 15 39 38



Sonia Ghazouani-Ettih
Agents municipaux, Dialogue social et Qualité du service public.
☎ 01 49 15 39 59

Les conseiller(e)s de la majorité délégués



David Amsterdamer
Animation de la ville et Temps libre.
☎ 01 49 15 41 75



Jocelyne Chatron
Co-construction et Interpellation citoyenne.
☎ 01 49 15 39 38



Zora Zemba
Développement du commerce et Qualité des marchés forains.
☎ 01 49 15 39 38



Abel Badji
Sports et Relations avec les clubs sportifs.
☎ 01 49 15 39 59



Philippe Lebeau
Santé et Handicap.
☎ 01 49 15 39 38



Nathalie Berlu
Qualité et Diversité de l'habitat. Vice-présidente d'Est Ensemble en charge de l'Économie sociale et solidaire. ☎ 01 49 15 41 75



Hawa Touré
Égalité femmes-hommes et Lutte contre les discriminations.
☎ 01 49 15 41 75



Pierric Amella
Mobilités douces, Qualité de l'air et Budget carbone. Conseiller territorial.
☎ 01 49 15 39 38



Élodie Salmon
Jeunesse.
☎ 01 49 15 39 59



Marc Langlade
Centres de loisirs.
☎ 01 49 15 39 59



Rui Wang
Stationnement et Centre de supervision urbain.
☎ 01 49 15 41 75



Augustin Ignacio-Pinto



Pierre-Dominique Pausicès



Nadia Azoug
Vice-présidente d'Est Ensemble en charge de la Démocratie, de la Participation citoyenne et de la Relation usagers. Conseillère départementale de Seine-Saint-Denis.



Christine Lehembre



Frank Tikry



Julie Rosenczweig
Conseillère territoriale déléguée au Développement des écoquartiers.



Delphine Cammal



Nacime Aminar



Alice Nicolle
Conseillère territoriale.

La France insoumise Pouvoir vivre à Pantin



Nadège Abomangoli
Conseillère territoriale.



Fabrice Torro



Samir Amziane



Catherine Clément

Groupe En avant Pantin !



Fabienne Jolles



Jean-Luc François



Geoffrey Carvalhinho



Jennifer Bonnet
Nous sommes Pantin



Patrice Bessac
Président d'Est Ensemble Territoire de la Métropole du Grand Paris



Mathieu Monot et Nadia Azoug
Conseillers départementaux du canton Pantin - Le Pré-Saint-Gervais



Bastien Lachaud
Député de la circonscription Aubervilliers - Pantin
Conseiller territorial
bastien.lachaud@assemblee-nationale.fr



Patrice Bessac
Président d'Est Ensemble Territoire de la Métropole du Grand Paris

Groupe Socialiste, Citoyens et Apparentés

Vendredi 24 septembre, le préfet de police de Paris et le ministre de l'Intérieur ont décidé, sans aucune concertation avec les maires d'Aubervilliers, de Pantin ou de Paris, de déplacer les consommateurs de crack du jardin d'Éole vers le square de la Villette.

Le ministre de l'Intérieur a dit prendre cette décision, car il n'y aurait pas de riverains à proximité ! Cela témoigne du mépris pour les habitants des quartiers populaires, alors que le square de la Villette est situé à quelques mètres du quartier des Quatre-Chemins, l'un des plus pauvres de France.

On peut se demander pourquoi le ministre n'a pas choisi un endroit similaire situé dans l'ouest parisien, en bordure des 15^e ou 16^e arrondissements.

Au nom de la sécurité, le préfet de police a ordonné la construction d'un mur sur le passage Forceval. Ce mur, appelé depuis « mur de la honte », ne garantit en rien la sécurité des habitants des Quatre-Chemins, et est lourd de signification sur l'impuissance de l'État, incapable d'apporter une solution pérenne à un dossier qui dure depuis des années.

À l'initiative du collectif anti-crack 93, plusieurs manifestations – dont le mot d'ordre était « Soignez-les, protégez-nous ! » – se sont tenues, aux Quatre-Chemins et à proximité de l'hôtel de Matignon, pour en appeler au Premier ministre.

C'est en effet à lui de prendre ses responsabilités dans ce dossier, qui ne peut pas être appréhendé sous le seul angle sécuritaire, par le seul ministre de l'Intérieur.

Les personnes dépendantes du crack ont besoin d'une prise en charge médicale, sanitaire et sociale. Les déplacer d'année en année à travers l'est parisien ne résoudra pas le problème.

S'agissant de mesures d'accompagnement médico-social et de dispositifs d'hébergement d'urgence, c'est bien à l'État – et notamment au ministre de la Santé – d'assurer une politique publique à même de proposer des réponses pérennes à cette question qui dure depuis tant d'années.

Le maire de Pantin, Bertrand Kern, et les élus de Seine-Saint-Denis de tous bords politiques, ont demandé un rendez-vous au Premier ministre, qui n'y a toujours pas répondu au moment de la rédaction de cette tribune.

Tant que l'État restera sourd aux appels des habitants et des élus, la mobilisation doit continuer.

Marc Langlade,
Président de groupe

Groupe Écologistes et Solidaires

Les élus du groupe Écologistes et Solidaires s'opposent à l'installation d'antennes 5G à Pantin

Après une première mobilisation le 06 janvier 2021 en soutien avec les habitant-es en colère contre l'installation d'une antenne 5G sans concertation sur le toit de leur immeuble, nous nous sommes une fois de plus mobilisés samedi 9 octobre 2021 pour nous opposer à l'installation d'antennes 5G sur les toits des bâtiments des finances publiques rue Courtois.

Nous dénonçons les pratiques des opérateurs téléphoniques, qui, sous couvert de maintenance, obtiennent de la municipalité des arrêtés d'interruption de circulation. Nous dénonçons l'absence de transparence sur la nature des opérations de maintenance. Remplacer des antennes 4G par des antennes 5G n'est pas une opération de maintenance. Nous dénonçons la stratégie de fait accompli et de positionnement des opérateurs qui consistent à installer des antennes 5G dans des caches (laissant penser qu'il s'agit d'antennes 4G) sans les mettre en service. Ceci relève de la dissimulation.

Retrouvez notre communiqué ainsi que notre webinaire du 14 mars 2021 sur notre site <https://eelvpantin.fr/>

Pour rappel, nous sommes opposés à l'installation des antennes 5G sans consultation des riverains. De manière plus globale nous questionnons l'utilité de la 5G et ses usages. Si cette technologie peut être utile pour certaines industries de pointe, mise à disposition du grand public, elle suppose un remplacement prématuré et à grande échelle du matériel de téléphonie, exerçant une tension considérable sur les matières premières et les métaux rares. Nous militons pour une sobriété numérique.

Le numérique, tout aussi indispensable qu'il soit, est responsable d'une part considérable des émissions de gaz à effet de serre. Aujourd'hui, la 5G ne permet rien de plus que ce que la 4G nous offre déjà. La 5G à disposition du grand public permet de télécharger sa série en 3 secondes au lieu de 5 ou 8 actuellement, pour la regarder en streaming n'importe où et à n'importe quel moment. Est-ce véritablement un progrès face aux conséquences dramatiques sur les ressources de notre planète et le dérèglement climatique ?

Mélina Pelé, adjointe au maire,
pour le Groupe Écologistes et Solidaires

Place Publique

Parce que la Démocratie c'est notre projet !

L'épisode du déplacement des consommateurs de crack depuis le Jardin d'Éole dans le 19^e vers les abords de Porte la Villette, à la frontière entre Pantin, Paris et Aubervilliers a été un contre-exemple de la politique de Emmanuel Macron qui prétendait faire plus de démocratie participative.

Le gouvernement a pris sa décision sans consulter la population et les politiques locaux. Par cette occasion, nous avons constaté toute la violence symbolique de l'ultra-centralisation du pouvoir entre les mains de l'État, et de la prépondérance de la capitale sur la banlieue populaire.

Paris ne serait pas Paris sans sa banlieue, et pourtant, le découpage administratif ne permet pas un processus de prise de décision cohérente et intégrée qui soit dans l'intérêt de toute la population de Paris et sa banlieue, et qui reconnaisse les préjudices que subit la banlieue.

Notre pays a connu une crise sanitaire exceptionnelle après une crise sociale des gilets jaunes extrêmement dure qui n'a pas encore dit son dernier mot. Le gouvernement pourrait être l'animateur clé d'un processus ouvert de discussion, il est temps pour lui d'arrêter sa politique d'humiliation systématique et enfin être cohérent avec ses promesses initiales.

Rui Wang, conseiller municipal délégué au Stationnement et au Centre de supervision urbain

La France insoumise-Pouvoir vivre à Pantin

Pour le respect et l'égalité à Pantin

L'inquiétude et la colère. C'est ce que nous avons ressenti comme tous les pantinois, en apprenant la décision du préfet de police de Paris, d'installer une centaine de consommateurs de crack porte de la Villette. Le gouvernement a déplacé vers Pantin un problème que la ville de Paris ne sait pas traiter. Cette décision aggrave encore davantage les problèmes du quartier des Quatre Chemins, qui subit depuis longtemps les conséquences de l'abandon des pouvoirs publics : précarité, logement insalubre, incivilités, trafics. Mais les autorités s'en moquent : elles n'ont même pas consulté la ville de Pantin. Comme si des milliers de pantinois étaient invisibles. La seule réponse du préfet ? Une plainte contre trois habitants qui n'ont fait que manifester pacifiquement !

L'inquiétude et la colère, c'est aussi ce que ressentent les parents d'élèves de notre ville. Comme à chaque rentrée, ils subissent le manque de moyens, le non-replacement des professeurs absents : c'est le cas à l'école maternelle Méhul, ou encore au collège Lavoisier. Cela dure depuis des années : un élève de Seine-Saint-Denis perd ainsi en moyenne une année entière de sa scolarité. Mais le rectorat de Créteil ignore les alertes, et prétend que tout va bien !

Aux Quatre Chemins comme dans les écoles, la racine des problèmes est la même : le mépris pour les villes populaires. Sarkozy, Hollande, Macron : les présidents passent mais la politique menée est la même : moins de services publics, moins de moyens pour les collectivités, et pour la Seine-Saint-Denis. Les revendications des habitants sont pourtant de bon sens : le respect, l'égalité. Et les solutions sont connues : une police de proximité au quotidien, des services médicaux et sociaux bien dotés, des enseignants bien rémunérés et en nombre suffisant. C'est ce message que nous portons, comme le député insoumis Bastien Lachaud, en soutenant les mobilisations des pantinois, en relayant leurs revendications auprès des pouvoirs publics. Fidèles à notre engagement d'être des élus de combat, nous continuerons de nous battre à vos côtés, pour porter votre voix, jusqu'à ce que le pouvoir nous entende.

Nadège Abomangoli et Fabrice Torro – Pouvoir vivre à Pantin

Le groupe Pantin en commun ayant décidé de se séparer, quatre groupes politiques s'exprimeront dorénavant dans cette page. De fait, son agencement a dû être revu en dernière minute et pourra, à l'avenir, évoluer.

Parti communiste français

Les Habitants des Quatre Chemins ont le droit au respect !

Fin septembre, le préfet de Police de Paris a décidé de déplacer les personnes consommatrices de crack du parc des jardins d'Éole à la place Auguste Baron, porte de la Villette, dans le 19^e arrondissement de Paris. Le motif principal invoqué : « il n'y a pas d'habitants aux alentours proches. » La place Auguste Baron est à moins de 200 mètres des Quatre Chemins !

Depuis, des habitants sont mobilisés face à cette décision injuste, pour des raisons évidentes : On ne peut pas ajouter des difficultés à un quartier qui en connaît déjà beaucoup, et on ne peut pas laisser sans aucun accompagnement médical des personnes victimes d'une des pires choses qui puissent vous arriver dans la vie et se contenter de les déplacer de camp en camp.

Le mouvement, soutenu par les associations et les élus locaux, doit être soutenu. Le mot d'ordre est clair : « soignez-les, protégez-nous. » Soutenons les Quatre Chemins, quel que soit notre quartier, et faisons en sorte que de la préfecture de Paris jusqu'à Matignon, on respecte les Habitants du quartier.

Samir Amziane, Catherine Clément Élus PCF au conseil municipal

Nous sommes Pantin Les Quatre Chemins au pied du mur

Lu dans le quartier : « En déplaçant les consommateurs de crack à l'entrée des 4 Chemins, une zone "sans riverains", la préfecture de police de Paris n'a fait que confirmer ce que nous savons depuis longtemps : on ne compte pas.

Pire, pour eux, un quartier pourri c'est pratique. On peut y installer toute la misère qu'on ne veut pas voir ailleurs. Avant le crack de Stalingrad, il y a eu les "marlboro bled" de Barbès, les réfugiés de la Chapelle... Et bientôt le square Forceval sera détruit pour construire le crématorium parisien.

Les élus locaux se donnent le beau rôle en paradant dans leurs écharpes avec de faux discours de résistante. Ils confisquent la parole des habitants et en attendant, c'est nous qui vivons en catastrophe : marchands de sommeil, logements insalubres, écoles qui se cassent la gueule, désert médical...

Pourtant aux 4 Chemins, avec toutes nos différences et nos difficultés, on se parle, on s'entraide. Pendant le 1^{er} confinement, c'est ici qu'est né un grand mouvement de solidarité envers les plus vulnérables.

Les dernières manifestations, organisées et contrôlées par les élus, ont montré leur inefficacité. Puisque les politiques ne savent que construire des murs et créer des ghettos, il y a urgence à trouver de nouveaux moyens d'agir. »

La municipalité avait fait des Quatre Chemins sa priorité lors de la campagne... de 2014. Les habitants ont intégré que ces fausses promesses sont des signes de mauvais augure. La dégradation du quartier leur a donné raison.

Ce discours de « gôche » s'adresse exclusivement aux électeurs du triangle d'or et de ses alentours : « Certes on a vendu le centre ville au luxe, à la finance spéculative et à la publicité mais on met le paquet sur notre faubourg populaire. » Pour quels effets ? Une maternelle où les enfants font la rentrée au milieu d'un chantier, la chaudière d'une école primaire qu'on met deux ans à remplacer, le nettoyage des rues retiré aux équipes municipales au profit du privé pour un résultat lamentable... On pourrait multiplier les exemples. Juste un dernier : la mairie se défend de ne pouvoir intervenir sur le passage Forceval et le bas de la rue Magenta car, même si la ville de Paris les laisse périliter, on est sur son territoire. Pourtant, sur les quais du canal qui appartiennent à Paris, on n'a pas lésiné sur les aménagements. Ce deux poids deux mesures, les habitants des Quatre Chemins n'en veulent plus.

noussommespantin2020@gmail.com
www.noussommespantin2020.fr

En avant Pantin !

Texte non parvenu



rendez-vous
avec
**Bertrand
Kern**

Bonjour monsieur le maire

*Parlons
budget!*

La ville réaménage un parc par an, ici le parc Diderot

Quatre-Chemins

Lundi 22 novembre - 18h30

Maison de quartier

Courtilières

Mercredi 24 novembre - 18h30

Maison de quartier

Petit-Pantin / Les Limites

Jeudi 25 novembre - 18h30

Préau de l'école Henri Wallon

Église

Mardi 30 novembre - 18h30

Bibliothèque Elsa Triolet

Mairie-Hoche

Jeudi 2 décembre - 18h30

Salon d'honneur de l'hôtel de ville